

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2178 - MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2014

CPI

Confirmation du verdict et de la peine à l'encontre de Thomas Lubanga

Dans le résumé du jugement lu, le 1er décembre au cours de l'audience publique de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, le juge Erkki Kourula a noté que la chambre d'appel a rejeté les allégations de Thomas Lubanga Diyilo prétendant que les procédures n'ont pas été équitables. Cette dernière a conclu, selon ce juge, que Thomas Lubanga n'a pas étayé plusieurs des moyens d'appel qu'il avait soulevés. Selon cette décision expliquée au cours d'une conférence de presse tenue le 2

décembre à la résidence Marika, à Gombe, par l'unité de sensibilisation de la CPI en RDC, la chambre d'appel a établi qu'elle n'évaluera pas à nouveau les éléments de preuve, concernant les erreurs en fait, et n'interviendrait uniquement si l'évaluation des faits par la chambre de première instance n'avait pas été raisonnable. La chambre d'appel a rejeté, entre autres, les allégations d'erreurs en fait dans les conclusions de la chambre de première instance relatives à l'âge des enfants soldats. [Page 12](#)



Thomas Lubanga

DROITS ET LIBERTÉS

Le ministre de la Fonction publique et la police appelés au respect de la liberté syndicale

Dans une récente réaction, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite préoccupée par l'atteinte aux droits syndicaux, l'arrestation et la détention de syndicalistes du secteur public par la police nationale, sur ordre du ministre de la Fonction publique. Pour cette ONG, l'attitude de ce membre

du gouvernement et les actes commis par la police porteraient atteinte à la liberté syndicale, à la liberté de réunion, à l'intégrité physique des syndicalistes et à la liberté garantis par les instruments juridiques ratifiés par le pays et la Constitution.

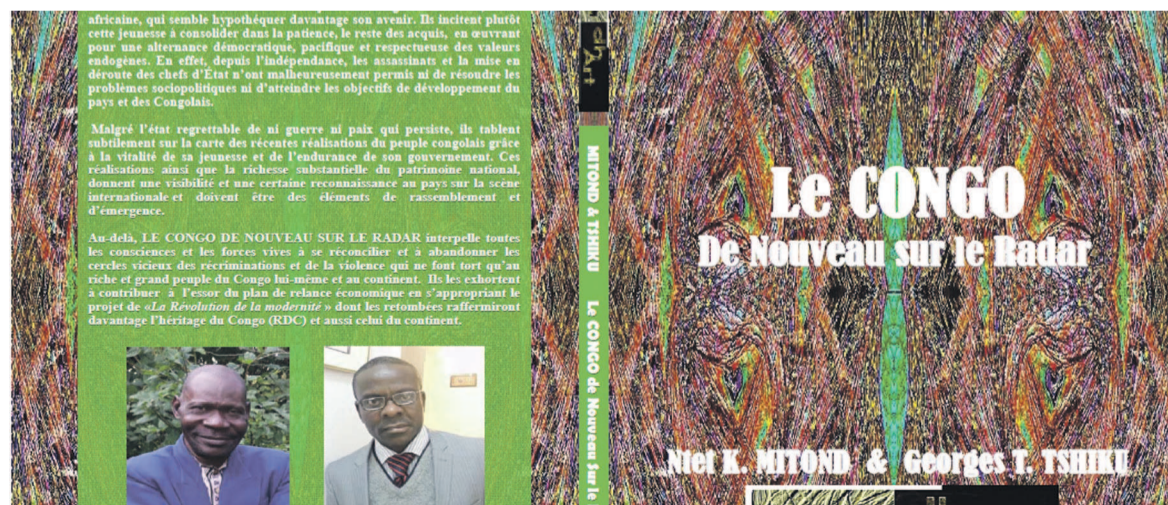
L'ONG les accuse d'avoir brutalisé et arrêté des syndicalistes, des

agents et fonctionnaires de l'Etat lors d'une rencontre pour laquelle toute la procédure légale d'organisation a été respectée. Parmi les personnes arrêtées se trouve notamment le secrétaire général du Syndicat national des enseignants catholiques, Jean-Bosco Puna Nsasa.

[Page 12](#)

LIVRES

Georges Tamba et Ntet Kabwit publient « Le Congo de nouveau sur le radar »



La couverture du livre

À travers ce livre disponible dans ses deux versions, numérique et papier, Georges Tamba et Ntet Kabwit dénoncent de manière judicieuse l'instrumentalisation de la jeunesse congolaise qui semble être hypothéquée. Ils incitent plutôt cette jeunesse à consolider dans la patience le reste des

acquis, en œuvrant pour une alternance démocratique, pacifique et respectueuse des valeurs endogènes. Ce livre interpelle toutes les consciences et les forces vives à se réconcilier et à abandonner les cercles vicieux des récriminations et de la violence qui ne font tort qu'au riche et grand peuple

du Congo lui-même et au continent. Ils les exhortent à contribuer à l'essor du plan de relance économique en s'appropriant le projet «La Révolution de la modernité» dont les retombées raffermiront davantage l'héritage du Congo et aussi celui du continent.

[Page 14](#)

SANTÉ

Les élèves de Kasa-Vubu sensibilisés à la prévention contre le sida

La matinée du 1er décembre avait tout l'air d'une manifestation culturelle. À leur manière, à travers des récitals de poème, une saynète, la danse traditionnelle, le rap et une pièce de ballet, les élèves du CPS Kasa-Vubu II, LTPK, CS Lembo, ISPV et Inst. Yolo-Sud ont prouvé que tous les moyens étaient bons pour sensibiliser contre les ravages de la pandémie. En effet, plusieurs se sont constitués en acteurs vis-à-vis de leurs pairs afin de rappeler à chacun les ravages du mal qui ne fait exception de personne.

Les discours traduisaient la volonté manifeste d'en découdre avec le sida. Des titres comme « *Le monde entier est contre toi sida* » disait cette détermination à l'éradiquer. Si nulle part le mal se concevait comme une fatalité, il était néanmoins recommandé d'agir de manière responsable, quitte à faire de la prudence son maître mot.

[Page 13](#)

FOOTBALL/CAN 2015

Les Léopards de la RDC connaîtront leurs adversaires ce mercredi

Placés dans le chapeau 4 avec la Guinée, le Sénégal et la République du Congo, les Léopards de la RDC connaîtront leur sort au terme du tirage au sort prévu pour ce 3 décembre à Malabo en Guinée Équatoriale. Les fauves congolaises pourraient retrouver en phase de pool les lions indomptables du Camerounais ou encore les Éléphants de la Côte d'Ivoire ainsi que l'équipe nationale de l'Algérie. Une autre composition mettrait dans le même groupe la RDC, l'Afrique du Sud, le Mali et la Guinée Équatoriale (pays organisateur).

Selon les procédures du tirage au sort, la première partie consistera à désigner le groupe dans lequel vont figurer respectivement le Ghana, la Côte d'Ivoire et la Zambie (têtes de série). Les boules contenant les noms des pays seront placées dans un pot et celles contenant les indices B1, C1, D1 dans un autre. La deuxième étape verra le tirage au sort des équipes du chapeau 4 avec la première tirée en position A4, la suivante en B4 ainsi de suite. L'opération sera répétée à l'identique pour les chapeaux 3 et 2.

ÉDITORIAL

Bon sens

Que cela plaise ou non à ceux qui s'érigent en censeurs de l'Afrique sans en connaître les réalités présentes, le temps est venu pour les nations, comme la nôtre, de se doter d'une gouvernance adaptée à leurs traditions, à leurs us et coutumes. Conçues et rédigées au lendemain des indépendances par des spécialistes du droit européen, les textes fondamentaux qui nous régissent ne sont, en effet, que de pâles copies des Constitutions qui régissent les anciennes puissances coloniales et dont beaucoup, d'ailleurs, mériteraient d'être réécrites afin de mieux coller à la réalité de ce début de millénaire.

Le problème que nous devons résoudre aujourd'hui est celui de la démarche à suivre si nous voulons que le peuple congolais adhère pleinement à une telle avancée. Au-delà de la classe politique qui aimerait s'approprier le processus ou, bien au contraire, en empêcher le déclenchement, c'est de façon très évidente à la nation toute entière qu'il revient de se prononcer. Mais comment diable faut-il s'y prendre pour que la nouvelle Constitution sur laquelle il sera appelé demain à se prononcer réponde à ses attentes ?

À cette question la seule réponse valable, à nos yeux en tout cas, est la suivante : il convient d'initier sans plus attendre le débat public qui, par étapes successives, conduira à la consultation populaire permettant aux citoyens de se prononcer en toute connaissance de cause sur la gouvernance publique. Bien au-delà du nombre et de la durée des mandats présidentiels sur lesquels se focalise présentement – de façon absurde, il faut le souligner – l'attention des observateurs extérieurs de la scène congolaise c'est ce processus, et seulement ce processus, qui permettra à notre pays de résoudre les problèmes auxquels il se trouve confronté du fait de son émergence rapide.

Précisons, pour être tout à fait clairs, que le Congo a en son sein toutes les capacités, toutes les compétences nécessaires, pour mener à bien ce grand dessein. Il n'a donc pas besoin de faire appel à des experts venus d'un monde qui n'a ni la même histoire, ni les mêmes coutumes, ni la même conception de la vie en société. Le temps est venu pour l'Afrique de choisir la route sur laquelle ses peuples chemineront dans les décennies à venir. À nous maintenant d'en apporter la preuve.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L'HOMME

Clément Mierassa, Anaclet Tsomambet et autres condamnent «la brutalité policière»

Le 4 novembre dernier, des incidents ont été signalés au domicile du président du Parti social-démocrate congolais (PSDC) Clément Mierassa. La police avait interpellé quelques personnes. Ces dernières, qui se disent victimes de «la brutalité policière», ont animé une conférence de presse le 27 novembre à Brazzaville.

union dans une parcelle privée et sur qui la police n'a trouvé aucune arme, même blanche, aucun mégaphone, aucune pancarte ou même un simple tee-shirt portant des écrits séditieux, pouvaient-elles menacer les institutions de la République ? », se sont-ils interrogés. Et d'ajouter : « Ceci est d'autant plus étonnant que



Les membres du MRC

Au cours de cette rencontre avec la presse, les intéressés ont d'abord rappelé que ces arrestations ont été effectuées en violation des droits humains les plus élémentaires. Revenant sur la conférence de presse du ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, le 07 novembre, ils ont dit leur étonnement suite aux arguments avancés qui selon eux ne sont ni fondés ni sérieux. « Comment imaginer qu'une trentaine de personnes, assises et assistant à une ré-

le ministre de la Communication qui vit au Congo sait que de telles réunions, au cours desquelles des citoyens de tous les bords politiques, discutent toujours avec une grande responsabilité de la situation de notre pays, se tiennent par dizaines chaque jour à Brazzaville et dans les autres localités du pays. » Pour ces responsables politiques, la déformation des faits qui se dégage des propos du ministre n'honore pas notre pays au moment où, plus que

jamais, il a besoin de cohésion réelle et de solidarité entre tous ses fils.

Appréciant la situation au plan juridique, ces derniers ont souligné qu'au regard des lois qui régissent le Congo et des textes internationaux sur les droits de l'homme, les arrestations opérées dans l'après-midi du 4 novembre sont non seulement abusives mais aussi tout à fait illégales. Ils ont fait remarquer qu'il y a eu violation grave de domicile privé, déni flagrant du droit à la parole et à la communication pour certains citoyens, refus du droit de réunion, humiliation et non-respect de la dignité humaine.

Ces arrestations, ont-ils renchérit, ont été opérées en violation du droit international en matière des droits de l'homme, en dépit de la reconduction du Congo comme membre du conseil des Nations unies pour les droits de l'homme. Au cours de cette conférence, les victimes ont également dénoncé les préjudices subis à cet égard notamment ceux liés au traitement inhumain ou dégradant, aux souffrances morales et psychologiques éprouvées pendant près de d'une semaine non seulement par les victimes elles-mêmes mais aussi par leurs familles. Ils ont signalé la perte de certains objets de valeur et les perturbations sur leurs activités professionnelles.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CULTURE DÉMOCRATIQUE

Le PNUD lance la troisième phase du « projet élection »

La troisième phase du « projet élection » a été lancée le 1er décembre à Brazzaville. Le projet est destiné à renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques au processus électoral.

Ce projet dont les premières phases ont été exécutées en 2012, 2013 et au milieu de cette année, entre dans sa troisième phase dite de capitalisation des acquis. Initié par le gouvernement du Congo et ses partenaires au développement notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), il vise en effet à favoriser la pérennisation des effets et des impacts à travers la formation et les évaluations qui vont être effectuées. « La capitalisation, c'est ce qui nous réunit ce jour. Il s'agit d'un aspect que les parties prenantes avaient très tôt identifié lors des phases antérieures comme objectif parmi d'autres », a déclaré, à l'ouverture, Guillaume Bonkoutou, le conseiller du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Cette troisième phase repose sur deux principaux axes d'actions à savoir, le renforcement de l'expertise locale en matière d'administration électorale à travers une formation de dix jours grâce à la méthode dite « bridge » reconnue mondialement comme la meilleure. Celle-ci sera assurée par l'institut Gorée du Sénégal ainsi qu'à l'évaluation des acquis qui se fera dans le cadre d'un atelier prévu après ses assises.

Il sied de rappeler qu'au titre des deux premières phases de ce projet, plusieurs actions ont été menées tant à l'endroit des structures de l'État, en charge des élections, qu'à l'endroit de la population et de la société civile active dans le domaine des élections. L'action, comme l'a fait savoir l'un des représentants du système des Nations unies, va de la sensibilisation à la formation des acteurs en passant par les enquêtes de perception des populations face aux processus électoraux conduits par le gouvernement, au plaidoyer pour la conclusion d'un code de bonne conduite entre les acteurs politiques préluce aux élections de 2012, la formation des moniteurs des médias et l'implantation d'une unité de monitoring des médias au sein du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc), le coaching de la société civile en matière d'observation des élections, la formation des femmes candidates aux élections locales.

Jean Jacques Koubemba

La Fécodho se prononce sur certaines situations de l'heure

Dans une déclaration publiée le 2 décembre à Brazzaville, la Fédération congolaise des Droits de l'homme (Fécodho), dirigée par Céphas Germain Ewangui, réagit sur un certain nombre de points qui retiennent l'actualité tels que les déclarations du président français, François Hollande, tenus à Paris et au sommet de la Francophonie à Dakar.

Pour la Fécodho, la Charte des Nations unies précise de manière non équivoque, l'obligation de respecter les principes de souveraineté des nations et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. La Fécodho précise qu'un chef d'État, quel qu'il soit, est tenu de respecter les clauses adoptées par des institutions supranationales comme l'Onu, l'UA, l'OIF, etc. Surtout quand il s'agit des questions de souveraineté, de droit à l'auto-détermination ou d'intégrité territoriale.

Parmi les points développés par ces acteurs de la société civile : la situation au Burkina Faso, le débat sur la constitution et l'épineuse question des libertés publiques et fondamentales. La Fécodho salue les dernières déclarations des autorités de la transition au Burkina-Faso



Au milieu le président de la FECODHO Céphas Germain Ewangui

sur l'ouverture judiciaire du dossier concernant l'assassinat crapuleux du président Thomas Sankara et l'éventuelle demande d'extradition de l'ancien président Blaise Compaoré qui doit répondre de ce crime commis le 15 octobre 1987.

À propos du débat sur la Constitution qui divise la classe politique congolaise, la Fécodho suggère une relecture du texte en vue d'un réel rééquilibrage des pouvoirs. L'Ong interpelle la classe politique congolaise à faire preuve de culture démocratique qui exige le respect de la différence. Elle rappelle en outre que « démocratie n'est nullement un assortiment des vérités révélées et immuables, mais, plutôt un ensemble de règles qui permettent de résoudre les conflits, soit par compromis, soit par

consensus ou par tout autre accord que les parties prenantes tiennent pour légitime ; donc conforme aux principes généraux de la démocratie. »

À propos des incidents au domicile de Clément Mierassa...

La Fécodho, qui s'est dite préoccupée, dénonce les faits survenus au domicile de Clément Mierassa où la police a procédé à des arrestations et détentions illégales. Ceci, en soulignant que la garantie des libertés n'est pas négociable. En conséquence, à l'orée de la célébration, le 10 décembre prochain, du 66e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, elle invite l'État congolais à plus d'efforts afin de se mettre à la hauteur de ses engagements internationaux.

Guillaume Ondzé

ÉCONOMIE FLUVIALE

Le quai du port autonome de Brazzaville en déficit d'espace

Cette situation porte préjudice aux passagers qui ne peuvent librement décharger leurs bagages. Interrogée par les Dépêches de Brazzaville, la Direction de ce port pointe du doigt les propriétaires des planches entreposées sur cet espace alors que celui-ci est destiné à servir de zone d'entrée et de sortie pour passagers.

Indigné, le directeur de la capitainerie, chargé de la gestion et la surveillance du port, a signifié que le quai est gratuit. Il n'est pas une zone d'occupation définitive. Car, comparativement à un terre-plein qui est payant et constitue une superficie d'exploitation commerciale sur laquelle on peut stocker des marchandises, le quai sert d'espace de transit. Car, à l'embarquement ou au débarquement, il permet aux passagers de déposer momentanément leurs marchandises. Au terme de la loi portuaire, cet espace doit être libre. « À l'exemple du quai du Chemin de fer Congo océan (CFCO), on ne doit pas occuper le quai au-delà de 24 heures. Ici, au port autonome et postes secondaires, nous remarquons que tout le quai est encombré parce qu'il est occupé pendant des mois par les colis de planches. Alors qu'il

n'est pas un dépôt susceptible de faire l'objet d'une taxation », a précisé le responsable du port.

Invitant les propriétaires des bois qui occupent le quai depuis

plus de quatorze jours, le responsable interrogé a annoncé les mesures à prendre. « Le port est actuellement en pleins travaux de réhabilitation. Sur les 100% du linéaire du quai

qu'on avait, il nous reste 40% que nous exploitons. Ainsi, notre quai est devenu très limité. Il faut que les propriétaires de ces planches libèrent l'espace. Nous allons demander à la police de nous aider pour un déguerpissement forcé », a-t-il souligné.

Certains commerçants ont reconnu le problème qui, selon eux, participe de plusieurs facteurs. Au nombre desquels, le manque d'un quai et d'un espace suffisamment vaste et réservé spécifiquement au stockage des planches. « Dans les années 1980, le port avait une zone réservée, plus précisément à Chacona pour le débarquement des planches. Malheureusement, cette partie du port a été spoliée et occupée par certaines personnes. Ce qui fait que par insuffisance d'espace nous sommes obligés d'utiliser le quai. Car, parmi nous, il y a d'autres commerçants qui peuvent avoir dix à vingt colis de bois. Ce qui ne peut-être transporté en une journée », a précisé Cherif Moko, un commerçant de bois.

Rock Ngassakys



Des stocks de planches

COMMUNIQUÉ

Suite à l'ordre d'appel du président de la République, chef suprême des Armées du 11 juillet 2014, le commandant de la gendarmerie nationale informe le public congolais de l'organisation du concours d'entrée à la gendarmerie nationale. Ce concours se déroulera sur toute l'étendue du territoire national selon les dispositions ci-après :

Condition à remplir

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 27 ans au plus à la date du concours ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- être médicalement et physiquement apte ;
- jouir de ses droits civils et civiques et être de bonne moralité ;
- avoir une taille supérieure ou égale à 1,70 m pour les hommes et 1,65 m pour les femmes ;
- être célibataire et sans enfant ;
- être prêt à servir en tous lieux et en toutes circonstances sur l'étendue du territoire national.

Composition du dossier :

- une demande manuscrite adressée au commandant de la gendarmerie nationale ;
- une copie d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;

- un certificat de nationalité ;
- une copie légalisée du baccalauréat ;
- les frais de dossier, fixés à la somme de 5000 frs Cfa.

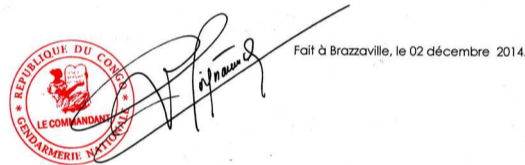
Le dépôt des dossiers se fera dans la période du 8 au 18 décembre 2014 pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire et du 11 au 18 décembre 2014 pour les autres départements.

La présence du candidat est obligatoire pour le dépôt de dossier. Ce dernier recevra en retour un récépissé de dépôt de dossier qu'il conservera pour toutes les opérations ultérieures. Les dossiers seront déposés aux sièges des régions de gendarmerie dans tous les chefs-lieux de département du pays.

Les centres de recrutement seront ouverts tous les jours de lundi à samedi, excepté le dimanche, de 8 heures à 16 heures.

N.B. Les dossiers dont les pièces sont jugées non conformes ou falsifiées seront systématiquement rejetés et les candidats pourraient être passibles de poursuites judiciaires.

Fait à Brazzaville, le 2 décembre 2014



Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2014.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Gomes Pereira et la sœur Francisca Gomes Pereira recherchent leur frère nommé Edouardo Gomes Pereira qui a quitté l'Angola depuis près d'une quarantaine d'année pour le Congo Brazzaville et demande à tous ceux qui le connaissent de bien vouloir lui demander de contacter sa famille aux numéros ci-après :

00351967193427
00351219525172
00351963100635

REMERCIEMENTS

La veuve Ngouoto Moukolo Lucienne Francine, les familles Ngouoto Moukolo, Ngabé, Miokono, Gandzion, Gantsui, Mountou Bayonne remercient le président de la République et son épouse ; les autorités civiles et militaires ; l'association des anciens ministres ; le parti congolais du travail et son secrétaire général ainsi que sa section France-Europe ; la direction générale de la SNE et son personnel ; l'église Evangile éternel ; les amis et connaissances, pour leur soutien multiforme qu'ils leur avaient apporté lors du décès de son excellence Charles Ngouoto Moukolo survenu le 6 novembre 2014 au CHU de Brazzaville.

Qu'ils trouvent ici l'expression de leur reconnaissance infinie.



COMMUNIQUE DE NSIA À L'ATTENTION DE SES CLIENTS ET ASSURES.

Il nous revient que des personnes ne faisant plus partie de la société, continuent de s'en prévaloir et prennent attache et/ou envoient des SMS à nos clients et assurés pour tenter de récupérer leurs assurances, vers d'autres destinations et/ou fins.

Par conséquent nous tenons à attirer votre attention sur ces agissements qui non seulement n'engagent nullement notre société, mais surtout pourraient vous porter préjudice ultérieurement car contraire à votre choix et/ou volonté.

Nous vous invitons en cas de doute à joindre directement notre société pour confirmation aux adresses suivantes :

Siège social : 1, Avenue Foch, Angle sergent Malamine - Centre-ville

Tél. : 06 631 65 54 / 05 629 23 23

Agence de Ouenzé : 158, Rue Nkouma, Angle Avenue de la Tsiémé

Tél : 05 674 55 14

Agence de Pointe-Noire : Rond-point Kassai / Immeuble NBY (Face CNSS)

Tél. : 05 547 80 16

NSIA vous remercie par avance de votre confiance renouvelée.

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On a eu deux défaites, avec l'élection de Michaëlle Jean. La première, c'est parce que nous n'avions pas présenté de femme pour le poste, la deuxième, parce que nous n'avions pas pu nous entendre sur un candidat. J'espère que nous allons tirer une leçon de ces échecs, pour l'avenir. »

Alpha Condé, président de Guinée Conakry, conférence de presse au King Fahd Palace, 30 novembre 2014

« Je félicite Mme Michaëlle Jean... [silence] J'ai le cafard... Dans ces moments-là, il vaut mieux se taire. Je crois que j'ai mal lu la géopolitique africaine. »

Henri Lopes, République du Congo, candidat malheureux au poste de secrétaire général de l'OIF, jeuneafrique.com, 1er décembre 2014

« Au delà du candidat, c'est une indiscutable défaite africaine. Au Sénégal, pays de Senghor, l'Afrique laisse échapper la seule organisation internationale d'importance qu'elle contrôlait. Je trouve surprenant que la France ait laissé ce poste échapper à l'Afrique Et je ne suis pas sûr que cela soit dans son intérêt. »

Jean-Claude de l'Estrac, Mauricien, candidat malheureux au poste de secrétaire général de l'OIF, jeuneafrique.com, 1er décembre 2014

« Michaëlle Jean est une bonne candidate, qui a les compétences requises. Mais nous déplorons qu'aujourd'hui, on s'oriente vers une Francophonie politique où l'on vient donner des leçons aux Africains sur leur sol, tout en menaçant les États qui ne respecteraient pas les règles constitutionnelles qu'ils feront face à des insurrections soutenues de l'extérieur. »

Basile Ikouébé, ministre des Affaires étrangères (Congo), jeuneafrique.com, 1er décembre 2014

« Prétendre que tous ceux qui modifieraient leur Constitution n'ont pas leur place dans l'espace francophone est exagéré. Chaque cas est spécifique. »

Pierre Buyoya, ancien président du Burundi, candidat malheureux au poste de secrétaire général de l'OIF, jeuneafrique.com, 1er décembre 2014

ÉDUCATION

Un nouveau lycée d'enseignement général ouvert à Madibou

Baptisé Mafouta-Sébastien, le tout premier lycée du huitième arrondissement de Brazzaville a été ouvert le 2 décembre par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya.

Il s'agit d'un bâtiment R+1, composé de dix salles de classes dont cinq au rez-de chaussé et cinq autres à l'étage. Ce bâtiment d'une capacité d'accueil de 500 élèves à raison de cinquante par classe, accueille dès ce mercredi les élèves de classes de Seconde et de Première. Ceux des classes terminales débiteront les cours au deuxième trimestre. Le financement de ce lycée dont le coût qui n'a pas été communiqué provient de l'État congolais. Les travaux de construction ont été réalisés par la société MBTP pour une durée de trois mois.

D'après le ministre Hellot Matson Mampouya, ce lycée sera inauguré prochainement après la finition des travaux. La construction de cet établissement vient de régler beaucoup d'obstacles dont celui du

transport en commun des élèves de cet arrondissement Madibou vers le lycée Pierre-Savorgnan de Brazza. Il a émis le souhait que cet établissement forme les élites de demain et soit classé parmi les meilleurs en ce qui concerne les résultats scolaires.

Notons que l'ouverture du lycée Mafouta-Sébastien a été également l'occasion pour le ministre de visiter les locaux administratifs, les logements du directeur de l'école primaire et du proviseur du lycée construit dans ce même site du Lycée. Il est doté d'une salle multi-médias bien équipés en ordinateurs connectés à Internet et une bibliothèque en construction. L'outil informatique facilitera les recherches des élèves et servira à l'initiation aux techniques de l'information et de la communication.

À côté de celui-ci, l'on trouve un centre préscolaire et une école primaire fonctionnelle.

Au terme de la cérémonie, une élève en classe de la Terminale D, à Pierre-Savorgnan de Brazza vivant à Nganga-Lingolo n'a pas caché sa satisfaction : « Je me souciais pour mes études parce qu'il fallait se réveiller tôt pour arriver à Pierre Savorgnan de Brazza. Que le seigneur bénisse le Président de la République et le ministre d'avoir pensé à nous. Cet établissement sera honoré et nous veillerons contre tous les actes de vandalisme pour garder la confiance de nos autorités qui pourraient nourrir d'autres ambitions en faveur de cet établissement ». Une autre a regretté les enseignements de son établissement d'origine Pierre-Savorgnan de Brazza : « J'espère que nous ne serons pas déçus pour les matières scientifiques avec les enseignants. »

Lydie Gisèle Oko

DETTE INTÉRIEURE

L'Unoc appelle le gouvernement à diligenter leur situation

Le bureau exécutif national de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc) a discuté le 2 décembre des questions concernant la dette intérieure et sujets divers qui n'ont pas encore trouvé gain de cause auprès des autorités de tutelle.

Cette rencontre inscrit dans le calendrier annuel d'organisation de la structure patronale fait partie d'une tradition pour les opérateurs économiques de se rencontrer et évaluer l'évolution des différents dossiers les concernant. En effet, il ressort qu'à ce jour, les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs économiques ne sont pas encore résolus. Pour cela, l'Unoc est revenue sur le mémorandum du secteur privé, où sont consignés

tous les desideratas. Ce dossier qui se trouve entre les mains du gouvernement n'a pas encore donné une suite favorable à leur actif.

Des questions non résolus, sont cités, la dette intérieure non liquidée et le sinistre subi par les opérateurs économiques. Pendant la période des troubles socio-politiques des années 1993, 1997 et 1998, l'outil de travail de ces opérateurs économiques avait été détruit. Ainsi, sur ce dernier aspect, il n'existe pas un agenda précis de la part du gouvernement pour régler cette situation.

« Les opérateurs économiques sont à la base de la création des emplois qui contribuent à la réduction du chômage. Par conséquent, le gouvernement est encouragé à prendre toutes les

initiatives concourant à la résolution de l'ensemble de ces problèmes », a martelé, le président national de l'UNOC El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Autres sujets à l'ordre du jour de cette réunion, la fiche des différents contacts avec les institutions internationales et celles de l'Etat et la fiche financière des cotisations des opérateurs économiques et le compte financier global.

Par ailleurs, l'UNOC a dénoncé la séquestration arbitraire d'un des leurs qui selon elle a été accusé à tort. Afin de démentir les accusations portées sur cet opérateur économique, l'UNOC envisage une visite sur le terrain des travaux exécutés par l'inculpé, pour épingle les preuves de son innocence.

Nancy France Loutoumba



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

MARCHÉS Africains
 édition **GABON**
 10000 SERIE N° 41 - novembre 2014

2016 : l'enjeu social

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

Contenu de la revue :

- Zeno Youmbou :
- Makéba Bony :
- Nicolas Chirouze :
- Abelino Youssifi :
- Gilles Boly :
- Yves-François Makouba :
- Jef Oyono :
- Mamadou Galla Nguissou :
- Thierry Moko :
- Jean-Baptiste Ngala Aïssi :
- François Thierry Dabot :
- Dimitri Gaudin :
- Joseph Didier Amboussou :
- François Nguissou :
- Luc Ouedji :
- D' Sylvain Patrick Eboho :
- François Elouadi :
- Jean-Yves Mounou Mounou :

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coût de navigation en cas d'échec

www.worldtel.cg 04 400 01 23 ou 123 World Congo SA

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
 ASSURANCE MALAIRE
 ASSURANCE VOYAGE
 ASSURANCE TRANSPORT
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE TOUTES RISQUES (Chirurgies, Mariages, etc. Bonnes)
 ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

GENDARMERIE NATIONALE

Recrutement de 2800 jeunes à compter du 8 décembre

Dans un échange avec la presse, le 2 décembre à Brazzaville, le commandant de la gendarmerie nationale a précisé que le dépôt des dossiers de candidatures démarre le 8 décembre prochain à Brazzaville et à Pointe-Noire alors que dans les autres départements du pays, il démarrera le 11 pour être clôturé le 18 décembre.

Après la signature de l'ordre d'appel autorisant le recrutement de 2800 jeunes gens en provenance de la vie civile et l'arrêté ministériel précisant les conditions, le commandement de la gendarmerie nationale peut désormais lancer les opérations de recrutement. En effet, sur les 2 800 postes à pourvoir, 1500 reviennent à la gendarmerie et 1300 à la Garde républicaine qui fait partie de cette entité de la force publique. S'agissant des conditions, pour être candidat, il faut être âgé de 18 ans au moins et de 27 ans au plus à la date du concours ; être titulaire d'un baccalauréat ; avoir une taille supérieure à 1,70 m pour les garçons et 1,65 m pour les filles. Les postu-

lants doivent être de nationalité congolaise, reconnus médicalement et physiquement aptes. Ils doivent jouir de leurs droits civils et civiques, et d'une bonne moralité. Les dossiers sont à déposer individuellement par les candidats afin de se faire photographier sur place.

« L'entrée à la gendarmerie est conditionnée par la réussite à un concours. Ce n'est pas un recrutement direct ; l'admission se fera par voie de concours. Généralement, la tranche d'âge requise pour ce genre de recrutement est de 18 à 25 ans, mais le gouvernement, en tenant compte du fait de réduire toujours le chômage, a pensé pousser l'âge jusqu'à 27 ans pour permettre aussi aux jeunes dont l'âge varie entre 25 et 27 ans d'avoir leur chance pour cette occasion », a expliqué le général Paul Victor Moigny.

Interrogé par la presse sur la rumeur qui court dans la ville faisant état de ce que les noms des admis seraient connus d'avance, le comman-

dant de la gendarmerie nationale a répondu que ceux qui réfléchissent de cette manière sont des gens qui n'ont pas la capacité de passer un examen. Ils veulent, a-t-il martelé, passer par la voie de la facilité. « Que l'on soit né d'un parent très pauvre ou d'un parent très riche, que l'on

rappelant qu'il s'agissait d'un concours et non d'un examen. A la différence de l'examen, a expliqué le général Moigny, le concours est organisé à base d'un quota donné. Pour cette année, la gendarmerie ne prendra que les 1500 personnes qui lui sont accordées. C'est ainsi qu'il a exhor-

« concours se déroulera dans un mois, ils ont le temps de se documenter, de lire, de chercher à comprendre et à faire un peu de maths élémentaires », a-t-il invité.

Des mesures pour lutter contre la falsification des documents

Dans l'optique de lutter contre la fraude sous toutes ses formes, le commandement de la gendarmerie nationale a annoncé la mise en place d'un dispositif aussi bien sur le plan pratique qu'à partir de la technologie, afin de déceler tous les faux documents. « Nous allons mettre en place une batterie de mesures qui permettront de déceler chaque fois tous ceux qui tenteront de tricher. Nous avons mis en place une commission chargée de veiller au grain, point par point, détail par détail, de sorte que personne n'échappe au contrôle. Qui-conque sera pris en flagrant délit de fraude finira dans les geôles », a-t-il mis en garde.

Parfait Wilfried Douniama

Le concours que nous organisons n'est pas trop difficile, il suffit que les candidats aient un peu le réflexe de lire les journaux, de suivre ce qui se passe à la télévision, à la radio. Les enfants dès maintenant peuvent se mettre au travail puisque le concours se déroulera dans un mois, ils ont le temps de se documenter, de lire, de chercher à comprendre et à faire un peu de maths élémentaires »

soit né à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud du Congo, tout le monde a quasiment les mêmes chances de réussite au concours d'entrée à la gendarmerie. Ceux qui pensent que cela est déjà réglé d'avance, ce sont ceux qui ne veulent jamais fournir un seul effort mais qui veulent qu'on les pousse pour y arriver », a-t-il argué,

té les potentiels candidats à fournir plus d'efforts afin de figurer dans le quota. « Le concours que nous organisons n'est pas trop difficile, il suffit que les candidats aient un peu le réflexe de lire les journaux, de suivre ce qui se passe à la télévision, à la radio. Les enfants dès maintenant peuvent se mettre au travail puisque le



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit

AVIS DE RECRUTEMENT

(CDI)

La Fédération des MUCODEC, premier établissement de Micro Finance au Congo, est constituée d'un réseau de 52 Caisses Locales et Point de vente, repartis sur l'ensemble du territoire national, et emploie 550 salariés et 320 administrateurs bénévoles (élu en assemblée générale).

Dans le cadre de la nouvelle dynamique initiée par la Direction Générale visant l'amélioration de nos services et notre développement, nous recherchons quatre hommes ou femmes aux postes et critères ci-dessous:

Ces postes sont basés au siège de la Fédération des MUCODEC à Brazzaville. La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés. Les candidats sélectionnés seront contactés par téléphone, les dossiers non retenus seront détruits après 6 mois.

Titre du poste	Conditions	Nombre de postes
Fiscaliste	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bac+4 en droit fiscal, droit des affaires ou en comptabilité option fiscalité ; ✓ 2 années d'expérience en fiscalité d'entreprise dans un cabinet fiscal ou dans une entreprise ✓ Etre rigoureux ; avoir une aisance relationnelle, créatif, curieux, capable de travailler sous pression dans un environnement multi sites. 	1
Chef de service Marketing	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bac + 3 minimum en, marketing, communication, prospective ou économie ; ✓ Au moins 2 ans à un poste similaire, de préférence dans un établissement de crédit ✓ Avoir une aisance relationnelle, un esprit de créativité, d'innovation et d'analyse stratégique, être pro actif et réactif, autonome et capable de prendre la parole en public ; ✓ Avoir le sens des responsabilités et des aptitudes managériales prouvées 	1
Chef de service Juridique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bac+4 en droit privé, droit public, droit des affaires ou en droit fiscal ; ✓ Au moins cinq (5) années d'expérience comme juriste de banque ou dans un cabinet d'Avocat, de Notaire, d'Huissier, de Conseil ou d'audit juridique et fiscal. ✓ Avoir des aptitudes managériales prouvées, un sens élevé d'analyse et d'anticipation, un sens de la communication ✓ Etre rigoureux, de bonne moralité, capable de travailler sous pression dans un environnement multi sites. 	1
Juriste	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bac+4 en droit privé, droit public, droit des affaires ou en droit fiscal ; ✓ Une d'expérience comme juriste de banque ou dans un cabinet d'Avocat, de Notaire, d'Huissier, de Conseil ou d'audit juridique et fiscal sera un atout ✓ Avoir un sens élevé d'analyse et d'anticipation, rigoureux, de bonne moralité, un sens de la communication. 	1

Pour participer à notre sélection, nous vous remercions de déposer au plus tard le 19 décembre 2014 à 15 heures, votre lettre de motivation et un CV au siège de la Fédération des MUCODEC sis Bd D.SASSOU NGUESSO ou à notre adresse mail : assistance.dq@mucodec.com tout en précisant le poste à pourvoir.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Plaidoyer pour l'inclusion et l'accessibilité de tous à la technologie

L'humanité commémore le 3 décembre de chaque année, la Journée internationale des personnes vivant avec handicap. L'évènement est célébré cette année sous le thème : « Développement durable : la promesse de Technologie ».

Selon la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, qui a rendu publique la déclaration du gouvernement, cette journée est l'occasion de sensibiliser sur le handicap comme une question transversale de développement. Analysant le thème de la 22^e édition, elle a indiqué qu'il permet de montrer le potentiel que renferme la technologie pour promouvoir l'inclusion et l'accessibilité des personnes handicapées, pour leur pleine et égale participation dans la société et de façonner un avenir de développement durable pour tous.

« De nos jours, comme chacun le sait, la technologie est intégrée dans tous les aspects de la vie quotidienne, ce qui n'est pas le cas pour les personnes handicapées. Et pourtant, la technologie constituerait pour elles, un véritable levier pour leur adaptation à l'environnement, pour accroître de façon significative, leur capacité à réaliser leurs rêves et assumer leurs rôles sociaux tels qu'étudier, travailler, participer à des activités, récréatives et domestiques. Bref, améliorer leur inclusion sociale », a déclaré Emilienne Raoul, précisant que les avancées technologiques actuelles sont un atout non seulement pour toute la population, mais peuvent aussi devenir des auxiliaires de vie pour les personnes handicapées.

Elle a aussi souligné la nécessité de promouvoir au Congo, les avantages des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, les adaptations technologiques. Le but étant d'améliorer le bien-être et l'inclusion des personnes handicapées. En effet, d'après



Emilienne Raoul rendant publique la déclaration du gouvernement ; crédit Adiac

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un milliard de personnes, soit environ 15% de la population mondiale vit avec un handicap et, près de 80% de ces personnes vivent dans les pays en voie de développement. Ce qui devrait interpeller la République du Congo pour sa réponse au profit de ses 15% d'habitants.

Des défis à relever

En dépit des efforts consentis par le pays en matière d'assistance, de prévention, de prise en charge et de promotion des personnes handicapées, plusieurs défis restent encore à relever dans le domaine de la technologie, a reconnu la ministre des Affaires sociales. Il s'agira entre autres, de prendre en compte dans la mise en œuvre multisectorielle, du plan d'action national pour les personnes handicapées, la dimension technologique. Laquelle contribue, a rappelé Emilienne Raoul, à l'aménagement du travail pour une meilleure accessibilité; à une communication, facilitée pour les personnes ayant une incapacité auditive, ou liée à la parole. La dimension technologique contribuera

également à des déplacements pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité ; à un meilleur repérage pour les personnes ayant une incapacité visuelle ; à des techniques d'apprentissage appropriées pour les personnes ayant une incapacité intellectuelle.

« L'utilisation de technologies de l'information et de la communication et d'aides fonctionnelles a considérablement augmenté la connectivité entre les personnes et leur accès à l'information. Elle a augmenté la productivité au travail, amélioré le cadre de vie. Il revient à nous, gouvernement, ONG et associations, partenaires techniques et financiers, organisations des personnes handicapées, de tout mettre en œuvre, afin que les personnes vivant avec handicap bénéficient des progrès de la technologie », a invité la ministre.

Rappelons que la 21^e édition avait célébré le 3 décembre dernier à Djambala, dans le département des Plateaux sous le thème : « Briser les barrières : portes ouvertes, pour une société inclusive et accessible pour tous ».

Parfait Wilfried Douniama

20^e CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

195 Etats tentent d'harmoniser leurs stratégies de lutte contre le réchauffement climatique

Placées sous l'égide des Nations unies, ces négociations doivent permettre de définir les engagements de chaque pays dans la lutte contre le changement climatique, en vue d'un accord lors de la prochaine rencontre de Paris en 2015. C'est l'ambition affichée des différentes délégations du monde entier, réunies à partir du 1^{er} décembre à Lima au Pérou pour deux semaines.

L'objectif de ces assises étant de négocier les engagements de chaque pays dans la lutte contre le réchauffement climatique, afin d'ouvrir la voie à un accord multilatéral dans un an à Paris (France). « Ce rendez-vous de Lima est un grand sentiment de possibilité. Contrairement à Copenhague, en 2009, plus aucun pays ne dit qu'il est trop tôt pour parvenir à un accord », a souligné à l'ouverture de la conférence, Laurence Tubiana, ambassadrice française pour les négociations climatiques.

Au cours des discussions, il sera imposé à tous les pays de limiter la hausse moyenne des températures à 2°C, voire à 1,5°C d'ici à la fin du siècle, comme le demandent les petits Etats insulaires menacés par la montée des océans. Pour parvenir à cette fin, les experts du climat estiment qu'il faudra atteindre la « neutralité climatique » d'ici à 2100, autrement dit à un niveau zéro d'émissions de gaz à effet de serre.

A en croire le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), la hausse des températures mondiales est proche de 4°C. Autre exemple, en 2012, les émissions de gaz à effet de serre ont progressé de 2,2 %.

Selon ces experts, le véritable défi à relever reste la volonté politique des trois blocs des Etats pollueurs : Europe, Etats-Unis, Chine. Le rapport sur le réchauffement climatique montre que ces pays sont à l'origine de plus de 50 % des émissions mondiales.

« La réussite de l'étape sud-américaine conditionne pour beaucoup celle de Paris, car s'il reste un an pour négocier, tout le monde a conscience que plus les sujets de contentieux seront déminés tôt, ils restent la règle plutôt que l'exception, plus les perspectives d'un accord resteront ouvertes », a prévenu Teresa Ribera, directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).

Les observateurs expliquent qu'on peut s'attendre à des avancées axées sur au moins trois points : le contenu des « contributions » que les Etats doivent remettre d'ici au 31 mars 2015 ou au plus tard à la fin du premier semestre 2015. Deuxièmement, il y aura l'adoption d'une première version du texte de négociation qui va définir les grands chapitres et les grandes options qui structureront l'accord. Enfin, les pays industrialisés devront clarifier la façon dont-ils comptent mobiliser les 100 milliards de dollars par an d'aide aux pays en développement promis à Copenhague d'ici à 2020.

Rappelons que, c'est en 2009 que la COP 15 à Copenhague a décidé de reporter à 2015 la signature de l'accord contraignant pour tous les pays. La COP 19 a eu lieu à Varsovie, en Pologne. Elle n'a accouché aucun résultat tangible malgré la publication de la première partie du cinquième rapport du GIEC consacrée aux aspects scientifiques du changement climatique. La COP 20 prépare donc celle de Paris.

Sans attendre le rendez-vous de Lima, l'Europe s'est récemment fixée comme objectif de réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030. Par contre, les Etats-Unis se sont engagés à les baisser de 26 à 28% entre 2005 et 2025 et la Chine a, pour la première fois, donné une date (autour de 2030) à partir de laquelle elle veut les réduire.

Yvette Reine Nzaba et Fiacre Kombo (stagiaire)



ACTUALITÉ EN BREF

LUTTE CONTRE EBOLA

Le Mali et la Guinée renforcent leur coopération transfrontalière

Au cours d'une réunion, le Mali et la Guinée ont convenu d'une gestion concertée de l'épidémie à leur frontière commune. Les deux pays étaient représentés par les ministres de la Santé, les coordinateurs nationaux de la riposte contre Ebola, le gouverneur de Koulikoro (Mali), et celui de Kankan (Guinée).

Selon un communiqué final publié à l'issue de la rencontre, les autorités des deux pays ont convenu de renforcer le dispositif de surveillance épidémiologique aux points d'entrée et de sorties et d'interdire le déplacement des malades d'un pays à l'autre.

Elles ont convenu également de concevoir des stratégies adaptées sur les sites traditionnels d'orpillage le long de leur frontière et d'échanger les listes de contacts et les rapports périodiques entre postes de santé frontaliers.

DROITS DE L'HOMME

Brazzaville accueille le premier séminaire régional sur les droits des personnes et des groupes vulnérables

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire a eu lieu le lundi 1^{er} décembre dans l'enceinte de l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire Marien Nguabi de Brazzaville, en présence des représentants des institutions partenaires.

Durant cinq jours, une soixantaine de participants aborderont des thématiques liées aux questions des droits de l'Homme. Il s'agit entre autres, de la protection des minorités, le système africain de protection des droits de l'Homme et de la notion de vulnérabilité en droit international des droits de l'Homme.

Cette formation qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme vise plusieurs objectifs: contribuer à la promotion des droits des personnes et groupes vulnérables auprès des institutions étatiques et de la société civile en permettant l'accès à une formation d'excellence sur ce thème; le renforcement des réflexes juridiques et la connaissance des instruments juridiques internationaux en matière des droits de l'Homme. A cela s'ajoute la nécessité de renforcer les contacts et échanges d'information inter-réseau entre les autorités judiciaires et administratives et les professions en vue d'une meilleure

compréhension mutuelle.

Prennent part à cette formation des personnalités œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme en Afrique centrale : juristes spécialistes, membres d'institutions académiques, responsables d'ONG, ainsi que des représentants des institutions régionales et sous-régionales issus du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon et de la République démocratique Congo.

Ce séminaire régional des droits des personnes vulnérables en Afrique est une oeuvre de l'Institut international des droits de l'Homme Strasbourg, avec le concours de l'ambassade de France au Congo, de la Délégation de l'Union européenne et du Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale, en étroite collaboration avec l'université Marien Nguabi.

Dans son allocution de circonstance l'ambassadeur de France au Congo, Pierre Vidon, a souligné que les droits de l'Homme sont une question universelle, transversale et transfrontalière

qui doit préoccuper chaque personne. « *Tout le monde est concerné par la problématique des droits de l'Homme. La question doit nous mobiliser tous en vue de protéger les groupes vulnérables et sans défense* », a-t-il insisté.

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre d'Etat, Garde des Sceaux, ministre congolais de la Justice et des droits humains, Alphonse Dirard Moubang-Mokondji, s'est appesanti sur les avancées réalisées par le pays dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme. « *Le conseil des droits de l'Homme que préside le Congo a insisté sur une série de propositions, notamment l'institution d'une coopération technique avec des mécanismes internationaux et par ailleurs, sur la nécessité d'insérer l'enseignement des droits de l'Homme dans nos programmes universitaires et scolaires.* », a conclu Alphonse Dirard Moubangat.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo (stagiaire)

CONGO-CUBA

Le président Denis Sassou N'Gusso en séjour de travail à la Havane

Après Dakar, au Sénégal, où il a pris part, aux côtés de ses pairs africains, au XV^{ème} Sommet de la Francophonie, le président Denis Sassou N'Gusso se trouve présentement à la Havane, à Cuba, pour une visite de travail de trois jours.

Le chef de l'Etat congolais a foulé le sol de la capitale cubaine, le 1^{er} décembre dans l'après-midi, par l'aéroport José Martí. Il a été accueilli au pied de l'avion par le Vice-ministre cubain des Affaires intérieures, Lojelio Sierra, ainsi que par l'ambassadeur du Congo à Cuba, Pascal Onguambi. Le programme du président de la République prévoit aujourd'hui la visite du Centre pour le génie génétique et la biotechnologie. Denis Sassou N'Gusso se recueillera ensuite sur le monument de José Martí, héros national du peuple cubain, puis aura des entretiens en tête-à-tête avec son homologue, Raul Castro Ruz. Entretemps, le chef de l'Etat se rendra à la Maison de l'Afrique où aura lieu le vernissage de l'exposition Kiebe-kiebe.

Demain, le président Denis

Sassou N'Gusso poursuivra la visite d'autres établissements publics cubains, parmi lesquels l'Université des Sciences de l'informatique, l'Institut d'ophtalmologie Ramoneur Pando Ferrer. La rencontre avec la presse cubaine marquera la fin du séjour du chef de l'Etat qui regagnera Brazzaville le jeudi 4 décembre.

Rappelons que depuis l'année dernière plusieurs centaines d'étudiants congolais sont admis pour des études supérieures dans des instituts et universités du Cuba pour y apprendre notamment les métiers et spécialités de la médecine. La coopération sanitaire est l'un des domaines dans lesquels l'axe Brazzaville la Havane se porte bien.

Les Dépêches de Brazzaville

blédina
 GREN'S CYCLER, DEN GAMIDDI

Les céréales des petits futés.

Céréales Blédine au Combifer

FRANCOPHONIE

Un Premier forum économique pour favoriser les échanges économiques

Ces assises qui visent entre autres à favoriser les échanges économiques en vue de la mise en oeuvre des bases économiques dans l'espace francophone ont été ouvertes le 1er décembre dernier, au lendemain du 15e sommet de l'OIF, à Dakar.

Organisée par l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX), en collaboration avec Richard Attias Associates, à la suite du sommet de Dakar (29 & 30 novembre), la Francophonie a ouvert son 1er Forum économique en présence du président sénégalais Macky Sall, de l'ancien Secrétaire général de la Francophonie Abdou Diouf, du vice-président de la Banque mondiale (BM) Makhtar Diop, du maire de Bordeaux Alain Juppé, du ministre canadien du Développement international et de la francophonie Christian Paradis, de l'ancien ministre français de l'Economie, des finances et de l'industrie Thierry Breton ainsi que plusieurs décideurs politiques et économiques des cinq continents.

Ce sont des écoliers qui ont lancé un vibrant appel pour la mise en place des bases économiques fortes et durables dans l'espace francophone. L'objectif du forum étant de favoriser les échanges économiques, l'interconnexion des territoires de l'espace commun, permettant également de réunir les acteurs économiques et de transformer la solidarité linguistique en opportunités économiques et perspectives de développement communs.

L'objectif final étant de faire éclore une véritable vision commune pour la Francophonie d'ici 2024, avec notamment la création d'un institut économique de la Francophonie. Deux principaux thèmes ont été retenus : « la dynamisation du potentiel de la communauté économique francophone,

et la mise en place de l'Afrique au cœur de l'émergence de la Francophonie, à travers les opportunités de développement qu'offre le continent ».

La Francophonie une force économique

Le président sénégalais Macky Sall est convaincu que la Francophonie est une force économique, à la lumière de son PIB, 16%, de ses réserves en ressources naturelles, 14% et de son commerce, 20% sur le plan mondial. La question que s'est posée le président sénégalais est la suivante : au-delà de la langue comment mener une transformation de ce potentiel en opportunités en vue d'un accompagnement pérenne des échanges intra-francophones, convaincue que l'avenir de l'organisation ne peut se résumer exclusivement à la culture et à la politique, il se jouera désormais sur le terrain économique, a-t-il souligné, ainsi la région connaîtra la prospérité à travers les échanges commerciaux, et les investissements. Il a aussi souligné l'absence d'homogénéité et l'inégalité de puissance en des composantes de l'espace partagé.

Pour l'ancien secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, l'organisation dispose de tous les atouts pour réussir un espace économique dynamique, tout en recommandant la sécurisation des affaires par la création d'un environnement juridique idoine pour les investisseurs.

Alain Juppé et l'avenir commun entre l'Afrique et l'Europe

Le maire de Bordeaux n'a pas fait l'économie de ses convictions à la Francophonie, à l'Afrique et à la nécessité de resserrer le partenariat entre la France et l'Afrique, avec le devoir de développer davantage la dimension économique. Alain Juppé a aussi fait état de son attachement à la Francophonie qui est un combat pour la modernité, un bien commun partagé avec quelques 250 millions d'hommes et de femmes à travers la planète. Mais, il pense qu'elle doit aussi prendre une dimension économique compte tenu du fait que le commerce, les échanges font partie des relations entre les hommes. Pour le maire de Bordeaux, en ce XXI^e siècle, l'Europe et l'Afrique ont un destin lié et qu'il est essentiel pour les Francophones d'être au premier rang pour construire un avenir commun.

A noter que le premier Forum économique de la Francophonie fait suite au sommet de la Francophonie qui a choisi de confier son secrétariat général à la canadienne Michaëlle Jean dont la campagne s'est basée plus sur le volet économique de l'organisation.

La bonne santé des cultures et des industries culturelles africaines

Il ressort des différentes tables rondes, organisées pour la circonstance que le français était porteur de littérature, de valeurs et de cultures diverses, mais aussi une langue des affaires, ce qui constitue une chance pour un développement partagé dans l'espace commun. Le cadre le permet, et donne

l'opportunité de réfléchir en semble aux moyens pour son renforcement, en tissant de nouveaux liens basés sur une puissance économique dans laquelle l'Afrique constitue une réserve de croissance incontournable.

Il a été souligné que les industries culturelles qui ont été longtemps freinées par le phénomène de piratage deviennent, avec les Télécoms et la banque, l'un des secteurs porteurs. La numérisation de l'Afrique connaît des avancées qui donnent aux cultures africaines la possibilité de reconquérir les marchés audiovisuels.

Pour l'ancien patron de l'audiovisuel français, Hervé Bourges, l'Afrique reste d'une prodigieuse fécondité, terre nourricière pour la production artistique et culturelle dans le reste du monde, car ses articles sont au cœur de l'innovation, dans la musique, dans la sculpture, l'architecture, la littérature, la danse, la mode, etc. Le marché de l'art qui tourne en rond en Europe, notamment en France connaît de nouvelles esthétiques grâce aux Africains. Il rêve d'une Afrique de plus en plus décomplexée qui assume à la fois sa francophonie, son anglophonie, sa lusophonie, qui ne crache pas sur les langues internationales qu'elle s'est appropriée.

La Francophonie et la croissance partagée

A Dakar, il sera impératif que le volet économique que viennent de se doter les pays de l'espace francophone ait un contenu concret. Le rapport de Jacques Attali, « francophonie et francophilie : moteurs de croissance » propose pour une Francophonie économique aujourd'hui insuffisamment exploitée, 53 propositions, notamment

la création d'une union économique « aussi intégrée que l'Union européenne ».

Pour l'historien Elikia Mbokolo, ce ne serait que l'expression du dernier avatar du néocolonialisme économique à travers le franc CFA « qui permet à la France de s'ingérer déjà dans les finances publiques de pays réputés souverains et cette monnaie reste selon lui, le principal obstacle à l'unification économique du continent africain. Alors que l'Afrique est en train de s'ouvrir à des partenariats diversifiés avec la Chine, le Brésil, la Turquie ou l'Inde, on peut redouter que la Francophonie économique ne soit que le moyen pour la France de conserver l'Afrique comme sa chasse gardée ».

Elikia Mbokolo affirme par ailleurs que lors du sommet de Dakar, les Africains ont préféré se présenter à la succession d'Abdou Diouf en ordre dispersé, une occasion pour eux de montrer, malgré tout, leur solidarité pour conserver la tête de la Francophonie.

Pour l'économiste, président PAI Partners, Lionel Zinsou, penser sur la question à partir de la relation France-Afrique est une vision dépassée, car « quand on pense francophonie économique, on parle aussi des relations entre pays africains ou de la présence de sociétés belges, suisses ou canadiennes. Si l'on regarde ce qui se passe dans les espaces lusophone ou arabo-phonie par exemple, on réalise combien il est plus facile de faire des affaires quand on partage la même langue, mais aussi le même droit, les mêmes habitudes culturelles et de consommation ».

Noël Ndong

BURKINA FASO

Michel Kafando relaie au second plan l'extradition de Blaise Compaoré

Dans une interview accordée le 1^{er} décembre à France 24, Michel Kafando, président par intérim du Burkina Faso, est revenu sur la possibilité d'une extradition du président déchu en exil au Maroc. Il estime que, faire extraditer Blaise Compaoré « n'est pas la priorité ».

« Pour nous, pour l'instant, c'est un dossier qui n'est pas très urgent. Parce qu'il faut prendre le temps de comprendre beaucoup de choses. Il faut prendre le temps de voir les documents, de restituer les responsabilités », a-t-il précisé.

Rappelons que le Premier ministre intérimaire, le lieutenant-colonel Isaac Zida, a déclaré la semaine dernière que le Burkina allait demander au Maroc l'extradition de l'ancien président Blaise Compaoré si une plainte était déposée à son encontre.

« Elle parle italien ! »

Le choix de Michaëlle Jean comme secrétaire générale de la Francophonie n'est pas passé inaperçu dans la presse italienne lundi dernier.

Que la désignation de Mme Michaëlle Jean à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dimanche à Dakar, ait fait le tour des rédactions dans les pays francophones c'est une évidence. Mais elle n'est pas passée inaperçue non plus en Italie où, pourtant, la Francophonie vue de Rome est une organisation sans trop grand relief. Le mandat et l'action des dirigeants de l'OIF n'ont que rarement occupé les colonnes des journaux par ici.

Mais cette fois, les choses ont été différentes. Parce que les dépêches des journaux et quelques rares journaux télévisés ont signalé qu'une Canadienne d'origine haïtienne venait d'être élue pour succéder à l'ancien président du Sénégal, Abdou Diouf à la tête de l'OIF. Mais l'intérêt des médias était ailleurs. Il était

dans le double fait signalé que « l'Organizzazione internazionale della francofonia » avait, « pour la première fois, élu une femme » et une non-Africaine pour conduire ses destinées.

Mais le fait qui a paru le plus important aux yeux des médias en Italie est que, Michaëlle Jean parle six langues, « dont l'italien » ! Qu'on se le dise : la nouvelle secrétaire générale de l'OIF est polyglotte, parlant couramment « en plus du français, également l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais et l'italien ». Seulement, à ce niveau, la presse italienne, dans son empressement, n'a pas cité le créole, langue de naissance de Mme Jean, à la place de l'allemand. Mais le fait sûr, dans la biographie de la nouvelle secrétaire générale, est qu'elle parle italien. Pour la presse à Rome et d'ailleurs pour bon nombre d'Italiens, c'est cela qui compte plus que tout.

Lucien Mpama

BANGUI

Catherine Samba-Panza appelle à la responsabilité collective face à la situation actuelle

A l'occasion de la journée marquant la proclamation de la République Centrafricaine, Catherine Samba-Panza s'est adressée à la nation. La particularité de son allocution réside dans l'appel à la responsabilité collective pour la sortie de crise en Centrafrique.

Tout le discours prononcé à la veille des festivités du 56e anniversaire de la proclamation de la République Centrafricaine par Catherine Samba-Panza est un appel à la responsabilité collective face à la situation actuelle que vit le pays.

L'allocution de la cheffe de l'Etat de transition, longue de 5 pages, est d'un côté le diagnostic de la crise que traverse la République Centrafricaine depuis plusieurs décennies et de l'autre les priorités que Catherine Samba-Panza assigne à la transition, du moins au temps qui lui reste à passer à la tête de l'Etat centrafricain.

Sans le dire ouvertement, la cheffe de l'Etat a reconnu que les 56 ans de proclamation de la République et les 54 ans

d'indépendance ne sont qu'un tissu d'échec qu'elle attribue à tous les Centrafricains qui, selon elle, se sont détournés de la ligne directrice d'unité, de dignité et de travail tracée par Barthelemy Boganda.

« *L'instabilité chronique nous a conduits au fond d'un gouffre d'où nous éprouvons aujourd'hui d'énormes difficultés pour sortir. De Boganda à Samba-Panza en passant par Dacko, Bokassa, DackoII, Kolingba, Patassé, Bozizé et Djotodia, l'histoire de la République Centrafricaine a été celle d'une succession de tumultes, de désordres, de coups d'Etat, de mutineries et de rébellions armées, avec de très courtes périodes d'accalmie qui n'ont pas permis*

d'asseoir les bases d'un développement durable », a lancé Catherine Samba-Panza qui a affirmé dans cette adresse à la nation qu'une mentalité hostile au progrès s'est installée dans la mémoire collective des Centrafricains, laquelle mentalité est la cause principale des crises récurrentes en Centrafrique.

C'est cette mentalité, précise Catherine Samba-Panza « *que nous voyons en œuvre dans les actes de violence quotidienne, de destruction des biens publics et privés ; d'indiscipline généralisée ; de rébellion jusque dans la cellule familiale où les repères sont brouillés ; de violation des lois qui nous gouvernent ; de prédation ; de paresse et de facilité en contradiction avec le sens de l'effort qui permet d'avancer et, par-dessus tout, de remise en cause perpétuelle de l'autorité de l'Etat.* »

Catherine Samba-Panza pense que la République Centrafricaine est dans cette situation parce que « *simplement une minorité d'extrémistes ont choisi la violence et la terreur comme modes d'accès au pouvoir.* »

La présidente de transition qualifie la situation actuelle de drame centrafricain qui, pour elle, n'appelle pas au pessimisme car pour la cheffe de l'Etat, il est encore possible de trouver des solutions et de sortir du gouffre.

Catherine Samba-Panza a dit que ses priorités demeurent la sécurité, les consultations populaires dans les 16 préfectures en vue de la véritable réconciliation, le forum national de Bangui et l'organisation des élections crédibles pour le retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

La présidente de la transition n'est pas revenue sur l'émeute

de la prison centrale qui a défrayé la chronique la semaine dernière. Il en est de même de la question relative à la lecture du code électoral. Ces deux questions d'actualité n'ont pas en fait été abordées : esquisse volontaire ou calcul politicien ? Personne ne peut le dire à l'heure actuelle.

Notons que les festivités du 1er décembre 2015 n'ont été marquées à Bangui que par le discours de la cheffe de l'Etat et de la décoration de quelques cadres des secteurs public et privé sur l'avenue des martyrs. Comme ce fut le cas de l'année dernière, le traditionnel défilé du 1er décembre n'a pas été organisé. En revanche, les ministres résidents ont été dépêchés dans les chefs lieux de provinces où ils ont relayé l'appel à la mobilisation, au rassemblement et à la responsabilité fait à Bangui par Catherine Samba-Panza.

La journée internationale de lutte contre le SIDA repoussée au 03 décembre prochain

Alors que le monde célèbre ce 1er décembre la journée internationale de lutte contre le SIDA, en République Centrafricaine cette journée a été repoussée au 3 décembre prochain en raison de la coïncidence des manifestations avec la date anniversaire de la proclamation de la République Centrafricaine. Le Premier ministre de la transition, Mahamat Kamoun, l'a rappelé lors d'une déclaration faite samedi 29 novembre dernier.

Lors de son discours, le premier ministre tenait à distinguer les manifestations des deux journées. Pour Mahamat Kamoun, c'est une occasion de rappeler l'importance de la célébration de cette journée. « *Le monde entier commémore la journée mondiale de lutte contre le SIDA afin de sensibiliser les populations aux pandémies, attirer leur attention sur les conséquences de cette affection sur le développement humain, faire le point sur des avancées de lutte contre ce fléau et rendre un hommage aux personnes décédées suite à cette maladie. Dans le souci de distinguer les manifestations de cette journée avec la date anniversaire de la proclamation de la République Centrafricaine, cette journée est célébrée en République Centrafricaine, le 3 décembre* », a déclaré le Premier ministre de transition, Mahamat Kamoun.

Depuis 2011, « Objectif zéro » est le thème choisi pour la campagne mondiale de lutte contre le SIDA pour célébrer la journée internationale du 1er décembre.

« *Conformément au programme commun des Nations unies sur le Sida (ONU-Sida), ce thème sera utilisé jusqu'en 2015. Il fait donc écho à la vision du programme de zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au SIDA* », a-t-il rappelé.

Le 27 novembre dernier, une campagne de sensibilisation a été lancée sur le plan national par la présidente de transition, Catherine Samba-Panza. Cette campagne a repris le thème mondial avec comme slogan : « *ensemble gardons longtemps nos malades sous traitement ARV et renforçons la prévention de l'infection au VIH* ». A en croire le chef du gouvernement, le slogan vise à mobiliser la population en tenant compte du contexte de crise que traverse le pays.

D'après une récente enquête Mixte 4, la prévalence de 4,9% chez les personnes de 15 à 49 ans de l'épidémie, a une tendance à la stabilisation mais elle demeure de type généralisée avec des spécificités. Les résultats montrent que le milieu urbain avec 10% est plus touché par l'infection que le milieu rural seulement 3,4%. Aussi, les nouvelles infections ont diminué chez les femmes de 15 à 49 ans. Par contre, elles ont augmenté chez les hommes de la même tranche d'âge.

Selon les récentes données de prévalence nationale, la République Centrafricaine fait partie des pays d'Afrique Sub-saharienne où le nombre de nouvelles infections au VIH a reculé en 10 ans de même que le nombre de décès y relatif.

Une ancienne gloire centrafricaine honorée

Le général de Brigade Gaston Gabor, a reçu le week-end dernier, le trophée d'excellence intitulé « Bamara ». La cérémonie honorifique s'est déroulée dans la salle de l'hôtel Ledger Plaza en présence de ses collaborateurs, coéquipiers et anciennes gloires du Basket-ball centrafricain.

Cyril Mobolignawa, président de la fondation « Bamara », a fait savoir dans son discours de circonstance que « *c'est pour donner de l'échelle haut standing au compatriote qu'ils se sont fait distinguer chacun dans son domaine d'activité professionnelle en Centrafrique et c'est dans l'objectif de pousser les compatriotes au travail assidu, à l'esprit de recherche de l'excellence et de compétitivité.*

Le président de la fondation a évoqué la situation actuelle de la RCA et relevé que le salut

ne pourra pas venir d'ailleurs si cela ne vient des hommes et des femmes de ce pays.

« *Il faut savoir encourager les quelques compatriotes qui essayent de faire de leurs mieux pour ce pays, voir les anciennes gloires* », a-t-il ajouté et expliqué que « *L'état civil n'a rien à avoir avec l'état d'esprit.* ». D'après Cyril Mobolignawa, Bamara, faisant référence au lion de la savane, cette nomination du trophée n'est pas choisie au hasard parce que selon lui, « *le lion est défini comme un animal plein de courage, de vigueur et d'intelligence qui est l'image que doit désormais refléter le lauréat, Gaston Gabor, choisi par un jury après une enquête de moralité sérieuse et rigoureuse.* »

Gaston Gabor, allias « James », l'heureux lauréat du trophée Bamara, a eu l'occasion d'animer une projection de photos, marquant son parcours. Un

moment qui a fait couler des larmes de certaines personnes dans l'assistance.

A travers l'ONG sport santé développement (SSD) dont il est le fondateur, James Gabor compte promouvoir l'éthique et l'excellence du sportif. « *Nous devons reconnaître que des efforts continuent d'être fournis pour raffermir les vertus premières des centrafricains qui sont l'amour, la fraternité et le partage. Humblement au niveau 2 SD, nous allons continuer à le faire* », a-t-il insisté.

Le trophée Bamara, événement honorifique est né de l'exemple connu en Afrique de l'ouest à savoir le trophée Sédar et le trophée Manaboka en République Démocratique du Congo. Pour cette année 2014, 12 personnalités sélectionnées ont été distinguées selon leurs domaines d'activité, un recul par rapport à 2012 qui comptait 14 lauréats.

Une veuve chrétienne pardonne publiquement aux bourreaux de son mari

Alors qu'une trentaine de leaders religieux des 8 arrondissements de Bangui, Bimbo, Begoa, auxquels s'étaient joints 3 aumôniers de la Sangaris, étaient réunis en atelier pour discuter des voies et moyens de sensibiliser la population à la paix et la cohésion sociale, une veuve chrétienne a décidé de pardonner à ceux qui ont tué son mari et qu'elle associait aux musulmans.

Anne avait juré de ne jamais accorder le pardon à ceux qui ont tué son mari et pillé sa maison au mois de mars 2013, après la prise de pouvoir par les ex-Séléka.

Selon son propre témoignage,

elle avait même refusé de participer à l'atelier qui a eu lieu le 29 novembre dans les enceintes de la FATEB (Faculté de théologie évangélique de Bangui), pour la simple raison que des musulmans y avaient été aussi conviés.

« *Je n'étais pas prête à venir ici parce que ce qui m'est arrivé est vraiment grave. Mais grâce à Dieu, et travers ce que j'ai entendu ici de la bouche des aumôniers catholiques, protestants et musulmans de la Sangaris, des pasteurs et imams centrafricains, j'ai décidé de pardonner à tous ceux qui m'ont fait souffrir en tuant*

mon mari et en pillant mes biens. Je leur pardonne de tout mon cœur », a-t-elle tenu à préciser.

Anne déclare avoir encore besoin de l'aide des autres femmes, à qui elle demande de prier beaucoup pour elle et de l'inviter dans de pareils ateliers pour qu'elle se libère davantage et puisse guérir du traumatisme consécutif suite à la mort de son mari, appel immédiatement entendu des femmes de la Plateforme interconfessionnelle.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

CPI

La chambre d'appel a confirmé le verdict et la peine rendus à l'encontre de Thomas Lubanga

Le Congolais est déclaré coupable des faits que cette cour lui a reprochés alors que la décision le condamnant à quatorze ans d'emprisonnement est également retenue.

Dans le résumé du jugement lu, le 1er décembre au cours de l'audience publique de la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye, le juge Erkki Kourula a noté que la chambre d'appel a rejeté les allégations de Thomas Lubanga Diyilo prétendant que les procédures n'ont pas été équitables. Cette dernière a conclu, selon ce juge, que Thomas Lubanga n'a pas étayé plusieurs des moyens d'appel qu'il avait soulevés.

Selon cette décision expliquée au cours d'une conférence de presse tenue le 2 décembre à la résidence Marika, à Gombe, par l'unité de sensibilisation de la CPI en

RDC, la chambre d'appel a établi qu'elle n'évaluera pas à nouveau les éléments de preuve, concernant les erreurs en fait, et n'interviendrait uniquement si l'évaluation des faits par la chambre de première instance n'avait pas été raisonnable. Paul Madidi, de l'unité locale de sensibilisation de la CPI, a noté que la chambre d'appel a rejeté, entre autres, les allégations d'erreurs en fait dans les conclusions de la chambre de première instance relatives à l'âge des enfants soldats.

Alors que concernant les allégations d'erreurs en droit relatives à la responsabilité pénale individuelle de Lubanga, « la chambre d'appel a confirmé l'approche de la chambre de première instance considérant qu'un coauteur devait avoir apporté une contribution essentielle à la commission du crime, et qu'il n'est pas nécessaire qu'il ait commis



Paul Madidi expliquant la situation aux journalistes/Photo Adiac

directement et personnellement le crime ».

Le dernier ressort

Paul Madidi a souligné, à l'attention de la presse, que la chambre d'appel est le dernier ressort dans

les affaires devant la CPI. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de possibilité de recours à l'encontre des décisions prises par cette instance et que la décision prononcée par la chambre d'appel est la dernière.

En ce qui concerne Thomas Lubanga, on devra donc noter qu'il est reconnu coupable de crimes de guerre consistant à avoir procédé à l'enrôlement et la circonscription d'enfants de moins de 15 ans et à les avoir fait participer activement à des hostilités. Il a, de ce fait, été condamné à une peine totale de quatorze ans d'emprisonnement de laquelle sera déduit le temps qu'il a passé en détention à la CPI, soit huit ans.

Il purgera sa peine dans un État qui sera désigné par la CPI, parmi la liste des États qui ont déclaré à la cour accepter des personnes condamnées. En attendant la définition du pays d'accueil par la présidente de la cour, qui devra s'occuper de cette question, Thomas Lubanga restera au quartier pénitentiaire de la CPI, à la Haye, au Pays-Bas.

Lucien Dianzenza

DROITS ET LIBERTÉS

Le ministre de la Fonction publique et la police exhortés au respect de la liberté syndicale

L'Asadho les accuse d'avoir brutalisé et arrêté des syndicalistes et des agents et fonctionnaires de l'Etat lors d'une rencontre pour laquelle toute la procédure légale d'organisation a été respectée.

Dans une réaction du 29 novembre, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite préoccupée par l'atteinte aux droits syndicaux, l'arrestation et la détention de syndicalistes du secteur public par la police nationale, sur ordre du ministre de la Fonction publique. Pour cette ONG, l'attitude de ce membre du gouvernement et les actes commis par la police porteraient atteinte à la liberté syndicale, à la liberté de réunion, à l'intégrité physique des syndicalistes et à la liberté garantis par les instruments juridiques ratifiés par le pays et la Constitution.

L'Asadho note, en effet, que par le communiqué N°3/2014 du 11 novembre, l'Intersyndicale nationale du secteur public et les syndicats indépendants de l'Administration publique avaient invité les syndicalistes à prendre part à l'assemblée générale qui devait se tenir à la place Golgotha, au niveau du ministère de la Fonction publique. Cette rencontre devrait leur permettre, selon l'ONG, d'échanger sur les points relatifs notamment au refus du gouvernement d'augmenter le salaire des fonctionnaires, à la retenue illicite des frais bancaires, au dossier primes spécifiques travaux intensifs, à la



Une manifestation des fonctionnaires devant la primature/Photo John Bompengo

solidarité en faveur des magistrats et à la signature de la pétition à déposer à l'Assemblée nationale. L'information aurait été donnée aux autorités tant nationales (ministres de la Fonction publique et de l'Intérieur...) qu'urbaines (gouverneur de la ville de Kinshasa) de la tenue de cette rencontre, par les lettres N° 076/INSP-SIAP et 080/INSP-SIAP respectivement du 17 et 26 novembre.

L'ONG trouve curieux que, contre toute attente et pendant que ces fonctionnaires s'apprêtaient à débiter leur assemblée générale, les éléments de la police procèdent à la dispersion brutale des syndicalistes, à la demande du ministre de la Fonction publique. « Lors de cette dispersion, ils ont arrêté le secrétaire général du Syndicat national des enseignants catholiques, Jean-Bosco Puna Nsasa, et un membre de l'Union des travailleurs, Sylvain Kabuya Mwamba. Le premier sera

conduit au camp Lufungula où il est détenu jusqu'au 27 novembre et le deuxième vers une destination jusque là inconnue », a fait savoir l'Asadho.

Face à cette réalité, cette ONG a exhorté le gouvernement à respecter ses engagements internationaux relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'Homme; à s'abstenir de toutes entraves à la liberté syndicale et à donner suite aux revendications des syndicalistes. Le ministre de la Fonction publique a été, lui, appelé, à respecter la liberté syndicale des agents et fonctionnaires publics. cependant, au commissaire général de la police, cette ONG a recommandé d'ordonner la mise en liberté immédiate du syndicaliste Sylvain Kabuya arbitrairement arrêté et détenu, et d'ouvrir un dossier disciplinaire à charge des éléments de la police, auteurs des actes dénoncés.

Lucien Dianzenza

ÉTAT CIVIL

Lancement officiel de l'enregistrement des enfants de la rue réunifiés

L'activité a coïncidé avec la clôture de la « semaine de la réussite » liée à la célébration des 25 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et des 5 ans de loi en la matière.

Le ministre des Affaires sociales, Charles Nawej Mundele, a procédé le 27 novembre à Kinshasa au lancement officiel de l'enregistrement à l'État civil des enfants recensés par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) et ses ONG partenaires. Cet exercice vise à garantir aux enfants anciennement en situation de rue et désormais unifiés dans leur famille les droits à l'identité et à la nationalité reconnus à tout enfant dans le monde.

À cette occasion, le ministre Nawej Mundele a rassuré de la création d'un « Parlement d'enfants » d'ici la fin de l'année. Il s'est, par ailleurs, insurgé contre la présence en RDC des agences qui travaillent pour l'adoption internationale des enfants congolais à l'étranger.

Le président du conseil d'administration de Reejer, Roger Mafolo, a à cet effet, félicité tous les acteurs de protection de l'enfance pour « d'importants progrès enregistrés dans la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de l'enfant ». Dans ce cadre de ces progrès, Roger Mafolo a salué le renforcement du cadre juridique de protection de l'enfant par des protocoles additionnels à la CDE, la signature de certaines mesures d'accompagnement. Il a, par contre, déploré, la persistance des violations des droits de l'enfant, du travail de l'enfant et de l'exploitation sexuelle des enfants jusqu'au faible taux d'enregistrement des naissances et l'accès limité à une justesse adaptée aux enfants. Ce, « en dépit des millions de dollars investis et des efforts méritoires déployés par des ONG et des institutions des Nations unies en RDC ». « Les tâches à accomplir restent encore importantes, notamment dans le secteur d'enregistrement des enfants à l'État-civil, l'accès aux services sociaux de base, l'éducation, etc. », a souligné Roger Mafolo.

Pour changer les données, le président du conseil d'administration de Reejer a conseillé une conjugaison d'efforts État-parents-partenaires au développement-société civile, « en vue de renforcer la lutte contre toutes ces violations qui font obstacle au bien-être et à l'épanouissement des enfants ».

À cette occasion, le ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne en RDC, Bruno Hanses, a souligné la volonté de cette structure européenne d'accompagner les autorités congolaises dans la protection et la promotion des droits de l'enfant dans le pays. Tout en soulignant l'évolution de la situation sur le plan légal des textes, il a indiqué que les défis pour une mise en œuvre effective restent nombreux. Ce qui l'a amené à plaider pour l'implication de tous les partenaires dans l'application et la mise en œuvre des pistes de solution.

Lucien Dianzenza

ENTREPRENEURIAT

Tony Elumelu lance un programme de soutien aux jeunes

Le programme « Tony Elumelu Foundation Entrepreneurship Program (TEEP) », doté de 100 millions de dollars américains, vise à soutenir la nouvelle génération d'entrepreneurs africains.

Le programme de dix ans vise à former, financer et accompagner la nouvelle génération d'entrepreneurs dans les cinq-quatre pays d'Afrique. L'information a été rendue publique le 1er décembre au siège de la holding d'investissement Heirs Holdings, à Lagos, appartenant à l'homme d'affaires nigérian également connu comme promoteur du concept « *Africapitalisme* ». Ce programme pluriannuel permettra de consacrer 100 millions de dollars pour former, financer et accompagner 10 000 startups et jeunes entreprises de toute l'Afrique, avec l'objectif de créer 1 million de nouveaux emplois et 10 milliards de dollars de revenus annuels, a souligné la fondation Tony Elumelu dans un communiqué de presse. « *Ce programme offrira une opportunité structurée et pluri-annuelle*

permettant d'accéder au financement, à la connaissance et, ce qui est sans doute encore plus important, à du mentorat, à une échelle jamais vue auparavant en Afrique. Voici notre opportunité de faire monter en puissance une génération », a souligné Tony Elumelu. Le patron nigérian a déclaré que l'Afrique doit créer 10 millions d'emplois par an et que les gouvernements et les grandes entreprises ne peuvent pas le faire seuls, soulignant le rôle fondamental des petites entreprises dans la création de richesse et la transformation économique de l'Afrique. La sélection de TEEP pour 2015 débutera le 1er janvier et s'achèvera deux mois plus tard, le 1er mars. Il se déroulera entièrement en ligne (sur le site de la fondation : www.tonyelumelufoundation.org/TEEP), dans trois langues : anglais, français et portugais.

Travailler, respirer et croître en Afrique

Le programme est ouvert aux entrepreneurs des cinquante-quatre pays du continent, mais pas à



Tony Elumelu

ceux créant à l'étranger des entreprises consacrées à l'Afrique. « *Vous devez travailler, respirer, croître en Afrique* », a insisté Parminder Vir, directrice du TEEP, à l'occasion du lancement officiel. Tous les secteurs sont concernés à l'exception des institutions de recherche, des organisations religieuses, des négociants, des sous-traitants auprès de gouvernements. Les entreprises doivent avoir moins de trois ans d'existence. Un comité de sélection choisira les mille entreprises les

plus prometteuses. Le prestigieux jury est notamment composé de Tony Elumelu, Ory Okolloh (directrice des investissements d'Omidyar Network en Afrique), Ayodeji Adewunmi (co-fondateur du site d'emploi Jobberman), Vera Songwe (directrice pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau et la Mauritanie à la Banque mondiale), Opunimi Akinkugbe, dirigeante de la société panafricaine de jeux Bestman Games...

Deux tours de financement

Les mille entreprises sélectionnées profiteront ensuite de formation et tutorat en ligne pendant douze semaines. Un bootcamp ainsi qu'un grand forum, l'Elumelu Entrepreneurship Forum, seront organisés en juillet et août 2015. Ce forum sera ensuite organisé tous les ans en tant que rassemblement africain de la création d'entreprises. Les startups compléteront ensuite leurs business plans fin 2015 et celles qui auront achevé avec succès le programme bénéficieront de deux tours de financements : un

premier investissement au capital de 5000 dollars puis, selon les cas, un second (dette ou capital) du même montant en cas de progrès suffisant dans la réalisation des business plans. Wiebe Boer, ancien directeur associé de la Fondation Rockefeller en Afrique et désormais dirigeant de la Fondation Tony Elumelu, a insisté sur le caractère très historique du programme. « *Je suis diplômé d'histoire africaine et je peux vous dire que ceux qui étudieront ce même sujet verront ce moment comme historique. C'est l'initiative du genre la plus importante en Afrique et le plus grand investissement fait par un philanthrope africain* », a-t-il souligné lors du lancement officiel. Active depuis quatre ans, la fondation Tony Elumelu a déjà mis en place par le passé des programmes d'aide aux entrepreneurs mais de moindre ampleur : « *Elumelu professionals program* », « *The Nigeria 50* » ainsi qu'un partenariat avec le Co-Creation Hub Nigeria afin de fournir des aides à des jeunes entreprises nigérianes.

Patrick Kianimi

SANTÉ

Les élèves de Kasa-Vubu sensibilisés à la prévention contre le sida

Lors de la journée mondiale de lutte contre cette pandémie, cinq écoles étaient réunies la matinée du 1er décembre au Centre Wallonie-Bruxelles pour la journée de réflexion initiée par l'ONG Parlons sida aux communautaires (Pasco) en vue de la sensibilisation en milieu scolaire sur le thème retenu cette année : « Objectif zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination, zéro décès par le VIH et zéro transmission des mamans aux bébés ».

La matinée du 1er décembre avait tout l'air d'une manifestation culturelle. À leur manière, à travers des récitals de poème, une saynète, la danse traditionnelle, le rap et une pièce de ballet, les élèves du CPS Kasa-Vubu II, LTPK, CS Lembo, ISPV et Inst. Yolo-Sud ont prouvé que tous les moyens étaient bons pour sensibiliser contre les ravages de la pandémie du sida. En effet, plusieurs se sont constitués en acteurs vis-à-vis de leurs pairs afin de rappeler à chacun les ravages du mal qui ne fait exception de personne.

Dans l'ensemble des discours se traduisait la volonté manifeste d'en découdre avec la maladie. Des titres comme « *Le monde entier est contre toi sida* » disait cette détermination à l'éradiquer. Si nulle part le mal se concevait comme une fatalité, il était néanmoins recommandé d'agir de manière responsable, quitte à faire de la prudence son maître-mot. Bannir la crainte certes, mais ne pas faire fi du danger en optant pour l'abstinence, la fidélité ou les rapports protégés. Ce propos s'est trouvé conforté par le témoignage d'une personne vivant avec le VIH soumise depuis cinq ans à un traitement sous ARV. Du reste, cette dernière a exhorté les élèves au dépistage volontaire et à éviter toute discrimination envers les sidéens.

Par ailleurs, en plus des mots, le défilé de mode, où étaient arborées certaines tenues assez osées ce que la réaction de la salle manifestait bien, était assorti d'un mes-



M^r Nkumu sensibilise en chantant

sage. « *Faire gaffe à son habillement* ». « *Bilamba ekoki koboma bino !* », votre mise peut vous tuer, ou tout le moins vous porter préjudice, tenait-on à souligner ici pour inviter les jeunes à arborer des tenues décentes. Par ailleurs, l'intervention d'une professionnelle du sexe accompagnée d'un homosexuel avait pour but de renchérir sur l'importance de prévenir la maladie. Ne pas faire l'impasse sur l'usage du préservatif tel était l'essentiel du message délivré. La troupe Mwanza Kongolo a clos le sujet avec une saynète instructive. Prévention et prise en charge des malades Organisée en partenariat avec Wallonie-Bruxelles, la Fédération handicap international et l'Icap, la journée de réflexion de Pasco s'est révélée aussi une tribune pour les personnes en situation de handicap. Le discours du Dr Valentin Tshitenge était un appel à considérer cette frange de la société qui représente 15% de la population mondiale tandis qu'en RDC, elle constitue la moitié de cet effectif, soit 9,5 millions d'hommes et de femmes. Béquille en main, le médecin a plaidé pour l'intégration notamment des sourds-muets et aveugles dans le programme de lutte contre le VIH sollicitant en plus leur accès à l'information. Et, dans l'intermède musi-

cal qu'il a offert par la suite, l'aveugle dénommé Me Nkumu a déclaré avoir lui aussi trouvé le moyen de véhiculer un message sensibilisateur prouvant ainsi l'engagement des personnes avec handicap à apporter leur pierre à l'édifice.

Pour la déléguée Wallonie-Bruxelles, Kathryn Brahy, la journée devrait revêtir un double sens. D'un côté, c'est l'occasion de sensibiliser les personnes saines quitte à arrêter l'avancée de la maladie et, de l'autre, informer les sidéens de la possibilité à bien vivre et plus longtemps avec le sida grâce aux ARV. Des propos renchérés par le coordonnateur national de Pasco. Michel Lay Mayamba a tenu la date du 1er décembre pour une « *Journée de solidarité mondiale qui commémore l'effort déployé en matière de lutte contre le sida dans le monde* ». Du reste, à sa contribution déjà notable, le Pasco s'est décidé à adjoindre trois nouveaux volets quitte à inclure désormais « *la prise en charge médicale des infections sexuellement transmissibles, le dépistage volontaire du VIH et la prise en charge des personnes vivant avec le virus du sida* » dans son programme de prévention. Action menée en partenariat avec l'Icap et la mutualité socialiste.

Nioni Masela

MUSIQUE

L'album « Nzimbu » bientôt dans les bacs

Le prochain opus de Ray Lema est l'aboutissement du « Nzimbu project » qui réunit des artistes des deux Congo.

Ray Lema (piano, guitare & voix), Fredy Massamba (voix), Ballou Canta (voix) & Rodrigo Viana (guitare) ont concocté cet album dont les travaux en studio avaient débuté en août à Paris. « *Nzimbu* » en kikongo signifie le chant, la fortune, du temps où les petits coquillages, les cauris servaient de monnaie d'échange.

« *Nzimbu* » est un pont musical lancé entre les deux rives du fleuve qui sépare les deux Congo de Ray Lema (Congo-Kinshasa) et Ballou Canta et Fredy Massamba (Congo-Brazzaville). Ces artistes, indique-t-on, représentent trois générations et trois timbres de voix qui puisent leur source dans l'Afrique profonde mais également dans l'Afrique d'aujourd'hui, bien ancrée dans la réalité urbaine des grandes villes. Le guitariste brésilien Rodrigo Viana s'est joint au trio pour cet opus qui fait le pari d'une esthétique acoustique. En vue de célébrer la sortie de l'album, les auteurs de « *Nzimbu* » seront le 22 janvier en concert au New Morning à Paris, avant des tournées prévues en France et dans le Monde. Le nouvel album de Ray Lema va succéder aux précédents que sont « *VSNP* », « *99* », « *Jazz Sinfônica* », « *Paradox* », « *Mizila* », « *Partitions Piano* », « *Safi* », « *Stoptime* », « *The Dream of The Gazelle* », « *Green Light* », « *Tout Partout* », « *Un Toureg s'est marié avec une Pygmée* », « *Les Voix Bulgares* », « *Euro African Suite* », « *Gaia* », « *Nangadeef* », « *Bwana Zoulou Gang* », « *Medecine* » et « *Kinshasa-Washington DC-Paris* ».

Patrick Kianimi

VIE DES CLUBS

Gentiny Ngobila sollicite le soutien des anciens joueurs du DCMP

Élu président de coordination du Daring Club Motema Pembe (DCMP) il y a trois mois, le député national Gentiny Ngobila a réussi à s'imprégner de ses nouvelles responsabilités de dirigeant sportif et de rassembleur, surtout que le club vient de traverser plusieurs mois de crise.

Gentiny Ngobila a réuni, le 30 novembre, autour de lui quelques anciens joueurs du team vert et blanc de la capitale congolaise. C'était au domicile de la famille de l'ancien joueur du DCMP Kidoda sur l'avenue Nyangwe dans la commune de Lingwala qui fait également office de siège du comité des anciens joueurs de DCMP, section de la commune de Lingwala. Après un bain de foule digne de son rang, Gentiny Ngobila a été reçu par Kabasu, coordonnateur du comité des anciens joueurs du DCMP à Lingwala qui a eu un mot de bienvenue à son égard. Le président de coordination des Immaculés a dans son adresse souligné l'objet de sa visite aux anciens joueurs, celui du renforcement de l'équipe. Il a donc invité les anciens à soutenir le club et à se ranger comme un seul homme pour la reconquête du titre national et le retour du club dans les compétitions africaines interclubs. Gentiny Ngobila a

ensuite remis une enveloppe de trois mille dollars américains au comité des anciens joueurs du DCMP. « Si vous vous organisez encore mieux, vous aurez plus que cette somme. Mettez-vous ensemble, je vous promets que je donnerai mes cotisations régulièrement car les anciens joueurs font aussi parti du DCMP », a déclaré le président de coordination du DCMP à ses interlocuteurs. Président des anciens joueurs du DCMP, Masambo a remercié Gentiny pour son geste, en rappelant tous ses bienfaits depuis son arrivée à la tête du DCMP. Parmi ces anciens, il y a eu Yemwenyi, Sisi Shokoto, Emeka Mamale, etc. Centre sportif Mikala, propriété du DCMP...

Notons que quelques jours avant, DCMP s'est doté du centre sportif Mikala situé dans la périphérie de la capitale. « Nous avons bel et bien acheté ce centre là [le centre sportif de Mikala, ancienne propriété de M. Olivier Bierlaire] pour le compte de notre très cher club. C'est un patrimoine qui restera DCMP. L'équipe est actuellement régie par un statut de l'ASBL. Lors de notre dernier conseil d'administration, j'ai reçu le quitus de mes pairs de faire de cette association une entreprise à part entière. Je pense que ce serait ma participation au sein de cette entreprise qui verra le jour dans les jours qui viennent. Ce centre a aussi été ache-



Gentiny Ngobila, président du DCMP

té pour répondre aux exigences de la Fédération internationale de football association (Fifa) qui demande à ce que tous les grands clubs qui veulent jouer la coupe d'Afrique aient un centre de formation et une équipe des juniors », a confié à Radio Okapi Gentiny Ngobila qui a racheté cette infrastructure sur ses fonds propres. Et à propos du coût de cette acquisition, Gentiny Ngobila a indiqué : « Je n'aime pas trop prêcher pour ma propre chapelle, parce que les gens ne me comprendront pas trop. Mais ça a coûté des centaines de dollars américains ». Il a annoncé aussi l'ouverture prochaine d'une chaîne

de télévision du DCMP. En ce qui concerne Daring TV, c'est une question de temps. Nous attendons la fréquence. Il y a 5 ans, un Français était venu monter une chaîne de télévision « France Kinshasa. À son départ, j'avais acheté son matériel. Je dois vous assurer que nous avons du matériel qu'aucune télévision de la place n'a au jour d'aujourd'hui. Nous n'attendons que la fréquence. Nous avons aussi lancé le magazine Imana News dont la première édition a paru le 22 novembre, vendu à deux mille francs congolais », a-t-il fait savoir.

Le club, a-t-il dit en plus, vient de signer un contrat avec un manager français, Joffrey Hamelin. Il s'occupera du marketing, de la Direction sportive, du commercial et de la communication en faveur du club. Joffrey Hamelin, a signifié Gentiny Ngobila, a dirigé FC Le Mans (L2 française) et a collaboré avec Rudy Garcia, actuel entraîneur de l'AS Roma en Italie. Moderniser le DCMP est le grand pari du nouveau président de coordination de ce club mythique de la RDC. « C'est un pari que nous allons gagner parce qu'il n'y a rien de compliqué », a-t-il noté. Relation de père

et fils entre DCMP et Renaissance... En ce qui concerne les relations tendues entre le DCMP et le FC Renaissance coordonné par l'évêque Pascal Mukuna de l'ACK, club dissident né de la crise de triste mémoire au sein du club, Gentiny Ngobila a dit qu'il y a une relation de père et fils. « Renaissance est sorti des entrailles du DCMP tout comme Olympic club de Kinshasa, Rojolu, AC Bandal, Rangers, Arc-en-ciel ou encore Style du Congo. Tous ces clubs viennent à la rescousse du club original et originel à chaque fois que nous avons besoin des joueurs. Le jour où le pasteur Mukuna aura compris la culture sportive, il soutiendra le DCMP. Je l'invite à apporter la paix et l'amour dans le milieu sportif qui est un lieu d'éducation de la masse. Je demande l'amour à tous les Imaniens. Qu'ils soutiennent leur équipe dans les entraînements et les matches. Je demande à nos supporters de ne pas s'attaquer à Renaissance. Papa ne peut pas insulter son fils. Même si le fils s'écarte du chemin, petit à petit, il reviendra sur le droit chemin ».

Martin Engimo

MUSIQUE

Le Festival Tosepela kati na Nkolo pona Congo est né

La première édition de la nouvelle manifestation chrétienne, tenue le 30 novembre au Salon Congo du Grand Hôtel de Kinshasa, a primé les frères Mike Flor et Mike Kalambay, la sœur L'Or Mbongo et le couple Athom's et Nadège Mbuma pour des albums lancés sur le marché entre 2012 et 2014.

Il faut désormais compter avec le nouvel événement qui vient de s'inscrire dans le répertoire des événements culturels congolais assorti du trophée La Main du Roi. Initiateur du Festival Tosepela kati na Nkolo pona Congo, José Mascotte le tient pour un « trophée de mérite » attribué dans le but de « couronner les meilleurs artistes chrétiens qui ont marqué la période allant de l'année 2012 à 2014 ». Le producteur, manager et administrateur délégué général du groupe Global services Shekina production avait dès lors jeté son dévolu sur quatre chantres. Il s'agit en l'occurrence des frères Mike Flor Mulamba et Mike Kalambay, la sœur L'Or Mbongo et le couple Athom's et Nadège Mbuma. Avant tout festive, la soirée musicale du 30 novembre s'est déroulée dans une ambiance d'adoration et de louange. Invité à se produire en premier sur le podium du Festival Tosepela kati na Nkolo pona Congo, Mike Flor Mulamba et son groupe ont exécuté trois cantiques. Entre ses compositions personnelles que sont Shilo et Ngolu, il a interprété l'Agnus Dei dans l'esprit de la version réputée de Donnie Mc Clurkin. Au plus fort de la louange, Mike Flor Mulamba et son chœur masculin ont noué leurs vestes autour des reins à la place de pagens comme le veut l'usage ordinaire au moment d'esquisser des pas de mutwashi. Ce qu'ils ont fait avec beaucoup d'entrain sous les acclamations du public. L'atmosphère déjà réchauffée ne s'est pas atténuée avec Shekinah Music qui



Mike Flor Mulamba et le chœur masculin vestes nouées autour des reins

a presque tout de suite remplacé le frère Mike Flor sur la scène. Et, ce en dépit de l'absence de Mike Kalambay qui n'avait pu rejoindre Kinshasa. Un contre-temps sur l'horaire de l'avion censé le ramener de l'Angola vers le pays en passant par le Congo-Brazzaville l'aurait empêché de prendre part à l'événement. Au fil du répertoire, trois chanteurs de l'orchestre se sont employés à l'interpréter à tour de rôle pour les chants Lamentations, Fongola Likolo et Mal à l'aise. Le public participait joyeusement chantant et dansant à l'instar de la sœur L'Or Mbongo assise juste à quelques pas du podium.

Plein succès au festival

Entre la prestation de Shekinah Music et La Mano di Dio sous la conduite de la sœur L'Or, le pasteur Jean Serge Mwamba a invité la salle à quelques minutes de prière. Le serviteur de Dieu en a profité pour lui consacrer le Festival Tosepela kati na Nkolo pona Congo à qui il a souhaité plein succès. Le mot de circonstance lu par le chargé de communication de l'événement Hervé a fait suite au petit intermède. Bien lui a pris de rappeler l'importance du festival créé, a-t-il dit, dans le but de primer les musiciens chrétiens de valeur

de RDC. En définitive, L'Or Mbongo reprenait le flambeau quelques minutes plus tard avec le chant d'adoration populaire en vogue Elohim, Adonai, Shammah ! La prestation entamée de manière assez contenue au début a vite basculé dans une forte animation. Elle a chanté tour à tour Mokongo na Yesu et Likolo na ngomba les pieds nus et mêlée à l'assistance, passant entre les tables au milieu d'un public en liesse. Visiblement heureux de la proximité qu'offrait alors la chanteuse, certains en profitaient pour se faire prendre en photo avec elle ou carrément filmaient à l'aide d'un Smartphone ou d'un Ipad. L'ensemble du Salon Congo s'est retrouvé à louer le Seigneur gagnée par l'énergie débordante d'une L'Or Mbongo radieuse.

Précédée par les prestations successives des lauréats, le cérémonie de remise des trophées a clos la manifestation qui n'avait pas drainé grand monde. Il faut signaler du reste que le couple Athom's et Nadège Mbuma étaient les seuls à avoir vraiment manqué à l'appel. Ainsi, pour finir, seulement trois mains ont été distribuées sur les quatre prévues pour le compte de cette première édition.

Nioni Masela

LIVRES

Georges Tamba et Ntet Kabwit publient « Le Congo de nouveau sur le radar »

L'ouvrage paru aux éditions canadiennes DH Art aborde l'histoire de la RDC et celle de ceux qui en ont dirigé la destinée. Il s'agit en soi d'une interpellation à la jeunesse congolaise.

Un nouveau livre sur la gouvernance en RDC, « Le Congo de nouveau sur le radar », publié le 21 novembre aux éditions canadiennes DH Art basées à Montréal. Cette œuvre de plus de 130 pages, signée de l'ancien correspondant de l'Agence France Presse, Georges Tamba, et le poète écrivain Ntet Kabwit Mitond, est une anthologie de la gouvernance et de l'héritage des chefs d'État du Congo depuis l'indépendance. Elle a été réalisée sur fonds propres des auteurs.

À travers ce livre disponible dans ses deux versions, numérique et papier, Georges Tamba et Ntet Kabwit dénoncent de manière judicieuse l'instrumentalisation de la jeunesse congolaise qui semble être hypothéquée. Ils incitent plutôt cette jeunesse à consolider dans la patience le reste des acquis, en œuvrant pour une alternance démocratique, pacifique et respectueuse des valeurs endogènes. Ils soutiennent que depuis l'indépendance du Congo en 1960, les assassinats ainsi que la mise en déroute des chefs d'État n'ont permis ni de résoudre les problèmes sociopolitiques ni d'atteindre les objectifs de développement du pays et des Congolais.

Les auteurs tablent subtilement sur la carte des récentes réalisations du peuple congolais grâce à la vitalité de sa jeunesse et à l'endurance de son gouvernement. Ces réalisations ainsi que la richesse subs-

tantielle du patrimoine national, affirment-ils, donnent une visibilité et une certaine reconnaissance au pays sur la scène internationale et doivent être des éléments de rassemblement et d'émergence.

Ntet Kabwit Mitond et Georges Tamba Tshiku se questionnent non pas seulement sur les dirigeants à la tête du pays, mais aussi sur l'ensemble des équipes qui les ont entourées depuis l'indépendance. « Il apparaît comme si c'étaient les mêmes personnes qui avaient gouverné, indifféremment des têtes dirigeantes. Les mêmes figures au sommet comme dans l'opposition », constatent-ils. Ils s'interrogent sur la responsabilité de chacun dans l'histoire de la RDC. Cependant, loin de se lancer dans la chasse aux sorcières, ce livre privilégie le refus de se jeter la pierre les uns contre les autres. Cela, notent les auteurs, est important pour un peuple qui veut avancer et, surtout, cet appel en vue d'une relecture afin d'en avoir un regard qui retient les faits sans jugements ni préjugés. C'est donc cela que la jeunesse devrait mettre en valeur pour gagner le pari du redressement de la RDC.

Au-delà, ce livre interpelle toutes les consciences et les forces vives à se réconcilier et à abandonner les cercles vicieux des récriminations et de la violence qui ne font tort qu'au riche et grand peuple du Congo lui-même et au continent. Ils les exhortent à contribuer à l'essor du plan de relance économique en s'appropriant le projet « La Révolution de la modernité » dont les retombées raffermiront davantage l'héritage du Congo et celui du continent. Un livre à lire à tout prix!

Jeannot Kayuba

Le film « Sur le chemin de la rumba » de David Pierre Fila rend hommage à la rumba congolaise

Avant l'ouverture officielle de la 4^e édition du festival Basango jazz, le 4 décembre au siège de la Fondation Basango, le public ponténégrin va découvrir le 3 décembre à travers la projection cinématographique prévue au Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard le film « Sur le chemin de la rumba » du réalisateur congolais David Pierre Fila.



Le réalisateur David Pierre Fila. Crédit photo «DR»

À travers ce film, le public s'emporte dans un périple musical des côtes africaines, de l'Angola, du Congo, de Cuba, de l'Equateur, de la Côte d'Ivoire à la découverte des rythmes jazziques imbibés des sonorités de groove du Bassin du Congo dans un relent d'échange, de partage et de paix.

David Pierre Fila, son réalisateur est considéré comme une valeur sûre du cinéma congolais. Lim-mense étendue de ses œuvres et la prolixité de sa filmographie inspirent tant dans le milieu ci-

nématographique du continent que d'ailleurs respect et considération. Né le 18 Juin 1954 à Brazzaville, ce passionné de la culture dès sa tendre enfance est attiré par le 7^e art et fréquente les salles de cinéma de l'époque en compagnie de son cousin, cinéphile comme lui. « Mangalla, Fille des Indes » de Mehbood Khan (1952) et « Gare centrale » de Youssef Chahine (1958) vont susciter leur attrait pour le 7^e art.

Après avoir réalisé plusieurs courts métrages tels Les Fondateurs d'aluminium (1986), Le dernier des Babingas (1986) et plusieurs films comme Tala Tala ou Le paradis volé, il crée les Films Bantous Communications au Congo Brazzaville et réalise Sahara (1995), une série de 5x13, une coproduction Films d'ici, le Centre national de cinéma, la 5, RTSR et la RTBF. La même année, il réalise son premier long métrage « Matanga », Un psycho drame autour du Sida. En 2009, il réalise le long métrage Zao, un portrait, de l'artiste-musicien, poète, chroniqueur social dont l'identité se trempe dans le patrimoine congolais. De nombreux films documentaires et de fiction font également partie de sa filmographie. Des œuvres cinématographiques projetées dans plusieurs festivals et salles de cinéma en Afrique et dans le monde. En 2011, il crée le collectif Bantous Productions au Congo Brazzaville.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Risque de disparition de certains clubs de l'intérieur

À l'issue de chaque saison sportive, un mouvement illicite des joueurs se fait remarquer entre les ligues départementales de handball vers celles des grandes villes, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Le président de la ligue de handball de la Bouenza, Jean Mbama, joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville a déploré le manque de respect des textes

La ligue de la Bouenza a été encore victime cette saison de plusieurs départs de joueurs sans négociation au préalable. Très choqué de voir les textes qui régissent la discipline être bafoués par certains présidents des clubs de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, Jean Mbama a appelé ses homologues présidents de ligues à ne plus recevoir, les joueurs sans accord de principes. « J'attire l'attention des ligues qui reçoivent les joueurs en divagation que le transfert des joueurs doit être légal et le club qui accueille doit informer les ligues sœurs, il faut respecter les textes », a lancé l'orateur.

Il a souligné que la ligue de la Bouenza fait partie des ligues qui

respectent la politique du président, Henri Joseph Parra de préparer la relève. « Au premier mandat, le président avait mis l'accent sur la relève, à la Bouenza nous avons les minimes, les cadets et les juniors et nous organisons des championnats chaque année mais, quand les enfants émergent, les clubs de Brazzaville et parfois de Pointe-Noire viennent les prendre sans notre accord au profil de leurs équipes qu'ils créent directement en catégorie senior », a-t-il déploré. Selon lui, la majorité de ces clubs n'ont pas d'équipe junior. On les crée dans l'objectif d'occuper les premières places du championnat pour participer au championnat d'Afrique. Cette pratique n'est pas normale parce qu'elle annihile la volonté des clubs formateurs.

Aussi, Jean Mbama s'interroge sur la nouvelle politique de la Fécohand qui prônait la préparation de la base pour assurer la relève du handball et le respect des textes sur le transfert des joueurs. Cette question avait même fait l'objet d'échange entre le secrétaire général de la Fécohand, Victor Itoua Keïta et les secrétaires des clubs de Pointe-Noire en juillet dernier

à Pointe-Noire. « Nous avions constaté que les mouvements des joueurs se faisaient d'une manière irrégulière. Des joueurs partaient d'un département pour un autre sans document administratif. Nous avons voulu examiner et assainir cette situation. Chaque partie qui avait perdu ou reçu un joueur était ampliatrice d'un document parce que la qualification part de la délivrance d'une licence. Les ligues départementales de la Bouenza, du Niari et de la Cuvette demandaient à la fédération de résoudre ce même problème de mutation et de transfert dans leurs départements respectifs. Malheureusement il est resté sans apport de solution », avait souligné l'administrateur de la fédération.

Notons que, pour évaluer le nombre de joueurs perdus en fin de saison, une réunion élargie aura lieu le 14 décembre à Mouyondzi entre le bureau exécutif de la ligue et les présidents des clubs de ce département. Cependant, le championnat communal aura lieu du 14 février au 29 mars. La cérémonie d'ouverture aura lieu à Mouyondzi et la clôture à Madingou.

Charlem Léa Legnoki

EBOLA

Les premiers tests du vaccin italien jugés fiables et prometteurs

Le commandant de la zone militaire de défense numéro un, le général de brigade Jean Olessongo Ondaye, a organisé une cérémonie de levée des couleurs le samedi 29 novembre au camp de la base marine Nzoko. Il a dit sa satisfaction pour l'attitude positive affichée par les populations de Pointe-Noire et du Kouilou sans oublier les différents services. Un succès.

« Je saisis cette occasion pour exprimer au nom du haut commandement de la force publique et à mon nom propre, toute la reconnaissance et la gratitude méritées à l'ensemble de la population du Kouilou et de

Pointe-Noire, ainsi que les autorités locales pour leur contribution multiforme à la réussite de l'exercice militaire communautaire Loango 2014. Pendant un mois, les chefs de quartier et leurs administrés ont parfois servi de guides aux soldats étrangers, de ce fait vous avez confirmé le précieux vocable de Pointe-Noire havre de paix » a déclaré Jean Olessongo Ondaye. Il a également apprécié la discipline observée par l'ensemble des éléments de la force publique des deux départements, le rôle joué par la presse locale dans la couverture médiatique de cet événement avant de rendre un hommage à ceux de la force publique qui quitteront les effectifs de l'armée pour la retraite à la fin de l'année 2014. Saluant pour leur

part l'intérêt d'une telle rencontre, Rolland Bouiti Viaudo et Gaétan Victor Oborabassi, respectivement maire de la ville et directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou ont dit leur souhait de voir continuer une collaboration étroite entre les autorités civiles et militaires avec l'ensemble des chefs de quartiers en vue de promouvoir les valeurs de paix dans ces départements. L'exercice Loango 2014, qui s'est déroulé du 13 au 28 octobre dernier, a regroupé l'ensemble des composantes des armées des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac). Celui-ci était principalement basé sur la capacité de déploiement rapide des forces armées de ces États.

Séverin Ibara

EBOLA

Les premiers tests du vaccin italien jugés fiables et prometteurs

Le premier malade italien du virus subit un protocole de soins près de Rome. Les autorités sanitaires américaines affirment que le vaccin italien se révèle sûr.

Développé par le groupe multinational GSK et produit près de Rome, le vaccin du laboratoire italien Okairos contre Ebola a été soumis aux États-Unis, d'abord à des singes puis à une vingtaine de personnes saines. Les résultats sont concluants, selon l'avis publié dans la presse spécialisée par l'Institut national américain contre les allergies et les maladies infectieuses (NIAID). Les tests ont dégagé « un profil de sécurité encourageant. Même à de fortes doses, la réponse immunitaire est comparable à celle obtenue sur les primates », a indiqué le Dr Anthony Fauci, directeur général du NIAID. Le vaccin italien est élaboré à partir d'une souche de virus prélevée chez le singe puis inoculée chez l'homme. Son essai à grande échelle va démarrer dans les prochains jours en Afrique de l'Ouest. Ces développements très encourageants interviennent alors qu'un médecin italien œuvrant en Sierra Leone pour le compte de l'Organisation humanitaire Emergency et contaminé au virus est en soins dans un hôpital spécialisé près de Rome. Il avait été rapatrié mardi en avion militaire médicalisé. Le dernier bulletin de santé publié jeudi indique que le malade est se-rein et dans un état stable. « Aucun nouveau symptôme n'est apparu » sur lui depuis qu'il est sous administration d'une médication expérimentale comme tous les malades du virus aujourd'hui. Dans tous les cas, l'optimisme des autorités italiennes était palpable, jeudi matin à Rome, aussi bien concernant ce malade que pour le cadre général de gestion de cette épidémie contre laquelle l'Italie se dit bien préparée. « Nous restons très proches du médecin (infecté) qui affronte cette phase de la maladie avec grand caractère », a indiqué Mme Beatrice Lorenzin, la ministre italienne de la

Santé. « Nous suivons de très près toute l'activité médico-sanitaire ainsi que la mise en œuvre des procédures de sécurité qui sont à leur plus haut niveau » autour du malade, a-t-elle dit. « Nous avons demandé et reçu tous les médicaments nécessaires » pour soigner le médecin infecté. L'Italie entend rassurer l'opinion aussi bien sur l'efficacité des protocoles conduits que sur la protection générale d'une possible contagion. Mais son action se développe aussi vers l'extérieur, encourageant notamment les personnels volontaires de santé à aller donner un coup de main dans les hôpitaux et centres des pays touchés par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest. « Tous ceux qui souhaitent partir n'ont qu'à en faire la demande à la Farnesina (ministère italien des Affaires étrangères). Le ministère de la Santé les mettra en situation de mise en disponibilité », a encore indiqué Mme Lorenzin. Il faut dire que le virus cause un grand dommage aussi aux affaires. Depuis l'éclatement de l'épidémie en Afrique de l'Ouest, l'Italie affirme avoir perdu 2 milliards d'euros dans les échanges commerciaux avec l'Afrique. « Ce chiffre concerne tous les pays, et pas seulement ceux qui sont touchés par le virus. Pour vous faire une idée, le volume des échanges avec un pays comme le Nigéria se situe justement à deux milliards par an », a dit Alfredo Cestari, président de la chambre de Commerce à Rome. Selon lui, ce sont tous les pays et tous les secteurs qui sont affectés. Même le Kenya ou l'Ouganda, à des milliers de kilomètres du principal foyer d'infection, ont enregistré une réduction de voilure de la part des entrepreneurs italiens. Contrats annulés à la dernière minute, chantiers à l'arrêt, rapatriement de coopérants : le tableau dépeint par la conférence ItalAfrica au début du mois à Rome est peu reluisant. Mais l'Italie s'emploie activement à faire en sorte que l'Afrique ne soit pas isolée sous prétexte de risque de contagion.

Lucien Mpama

JEUX SECTORIELS DE L'ONSSU

Les jeux sectoriels du Kouilou prendront fin le 4 décembre

La période du 25 novembre au 4 décembre a été retenue par le secrétariat départemental des jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaire (ONSSU) du Kouilou, pour les jeux sectoriels.

Malgré quelques difficultés liées à l'éloignement de certaines sélections, les éliminatoires des jeux de l'ONSSU, notamment de football, handball et l'athlétisme se déroulent ou se sont déroulés conformément au calendrier établi par le secrétariat départemental des jeux, sous la tutelle de Théophile Mbougou. À Mvouti les jeux se sont déroulés du 17 au 22 novembre, Hinda du 25 au 27, à Madingo kayes du 26 au 29, à Loango et Nzambi du 27-29 novembre, tandis que Kakamoeka bouclera le boucle du 2 au 4 décembre prochain. Ces jeux sectoriels se disputent dans le cadre des qualificatifs aux jeux départementaux prévus en décembre, pendant

les congés des fêtes de Noël. Les établissements qui se distingueront à l'issue de ces préliminaires, représenteront leur inspection sectorielle au niveau départemental. Cependant, au sortir de cette deuxième étape, tous les regards seront focalisés vers Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest qui abritera la sixième édition des jeux nationaux de l'ONSSU-2015 en mois d'avril. A l'instar des Jeux africains que Brazzaville aura l'honneur d'abriter l'année prochaine, les jeux de l'ONSSU, Ewo-2015 fêteront également leur cinquantenaire. Rappelons que le calendrier général desdits jeux a été réajusté à la demande d'Anne Solange Ipolo Koulinka, secrétaire nationale des jeux de l'ONSSU question de permettre aux athlètes qui seront retenus pour les Jeux africains d'avoir plus de temps de préparation.

C.L.L.

VIE DES CLUBS

Serges Oboa annonce un appui financier aux différentes sections de la DGSP

Le colonel Serges Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle, a décidé de booster toutes les sections de la DGSP. Objectif : créer les conditions pour que les compétiteurs affrontent les Jeux africains de Brazzaville 2015 dans de bonnes conditions.

La décision de Serges Oboa fait suite à la demande formulée par la sous-section boxe qui réclamait l'amélioration des conditions pour entretenir la flamme. « Nous pouvons ici vous rassurer que le commandement s'arrangera comme il sait le faire à trouver le minimum des moyens pour que les préparations des différentes sections de la DGSP se passent dans les bonnes conditions », a déclaré le directeur général de la sécurité présidentielle, le 2 décembre qui a reconnu le mérite des boxeurs. En effet, ces derniers ont fait honneur à la DGSP lors de la dernière édition des championnats nationaux. Pour cette saison par exemple, la sous-section boxe a remporté six médailles dont trois en or et trois d'argent.

Serges Oboa a exhorté les athlètes à travailler d'arrache-pied afin de glaner les médailles lors des Jeux africains de Brazzaville 2015. « Dans quelques jours, le pays abritera les Jeux africains. Votre sport a une spécificité du fait qu'il est individuel. Cha-



Les boxeurs félicités par leur président d'honneur

cun de vous doit faire des efforts mental et physique pour être au top niveau afin de prétendre décrocher les médailles. Je vous exhorte à être rigoureux vis-à-

vis de vous-même, à être assidus aux entraînements, à être disponibles. »

Un palmarès élogieux

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, la DGSP présente des résultats très flatteurs au regard du tableau dressé par le directeur technique de la section boxe. Le

club a disputé 177 combats et a remporté 8 par KO, 17 par arrêt de l'arbitre, 7 par abandon, 99 aux points, 6 par disqualification et 4 par forfait. Il a en tout gagné 140

d'or, 12 d'argent et 3 de bronze. De nombreux trophées glanés des différentes compétitions le classe parmi les meilleurs du Congo. Le club a respectivement été champion de Brazzaville en 2011, vainqueur du tournoi interclub à Dolisie en 2012, vainqueur du Grand Gala de boxe en 2012, vainqueur du tournoi interclub organisé la même année à Pointe-Noire par Eni-Congo puis vainqueur du tournoi interclub organisé à Ouesso par la société CIB/ Olam en 2013. « Nous continuons à nous impliquer davantage dans la formation afin d'aider la sélection départementale et nationale à faire une prestation de qualité aux échéances futures, car le club regorge actuellement des jeunes talentueux et pleins d'avenir », a souligné Elias Mfou-di. Et d'ajouter : « Mon colonel : vos exigences des résultats s'imposent à nous comme un défi majeur. Mohammed Ali l'a dit : on ne devient pas champion dans un gymnase, on devient champion grâce à ce qu'on ressent : un rêve et une vision. C'est cette vision que nous travaillons à concrétiser dans notre carrière. »

James Golden Eloué

BALLON D'OR 2014

Ronaldo, Messi et Neuer abordent le dernier virage

Les noms des trois finalistes en course pour la Fifa ballon d'Or 2014 récompensant le meilleur joueur de l'année et pour le titre de joueuse mondiale de la Fifa ont été dévoilés, le 1er décembre, par la Fédération internationale de football association (Fifa) et France Football.

Manuel Neuer, le gardien allemand champion du monde dispute le prestigieux trophée avec le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Argentin Lionel Messi. C'est pour la première fois que ce portier arrive à cette étape. C'est logique parce qu'il a connu une saison formidable. Il a presque tout gagné. Champion du monde avec l'Allemagne qui a concilié avec celui du meilleur gardien du tournoi, il a respectivement gagné le championnat et la Coupe d'Allemagne. La ligue des champions est le seul trophée qui a échappé à Manuel Neuer. Un destin croisé avec celui de Cristiano Ronaldo qui n'a pas été très étincelant pendant le mondial. Éliminé dès le premier tour après une cuisante humiliation 4-0 contre l'Allemagne de Neuer, le Portugal de Ronaldo s'est contenté d'un nul contre les États-Unis avant de battre sur le fil le Ghana. Le Portugais doit d'ailleurs sa place grâce à ses performances en championnat et en Ligue des champions. Cristiano Ronaldo était le meilleur buteur du championnat d'Espagne la saison dernière avec trente et une réalisations. Selon les spécialistes, il a inscrit vingt buts en treize matches depuis le début de la saison et est aussi le meilleur buteur de l'histoire sur une saison de la Ligue des champions dont il avait remporté l'an dernier avec dix-sept buts. Finaliste malheureux de la dernière coupe du monde, Lionel Messi n'a pas gagné de trophées la saison écoulée. Mais il a retrouvé l'équilibre grâce à deux battus (nombres de buts en Liga et en Ligue des champions) avant la fermeture du vote, a soutenu RFI.

Les noms des trois finalistes du football féminin ont été aussi dévoilés. Il s'agit de Nadine Kessler (Allemagne), Marta (Brésil) et Abby Wambach (États-Unis). Les nominés pour les titres d'entraîneur de l'année Fifa pour le football masculin et féminin ont également été annoncés. Carlo Ancelotti (Italie / Real Madrid CF), Joachim Loew (Allemagne / équipe nationale allemande) et Diego Simeone (Argentine / Atlético de Madrid) pour le titre d'entraîneur de l'année Fifa pour le football masculin; et Ralf Kellermann (Allemagne / VfL Wolfsburg), Maren Meinert (Allemagne / équipes nationales féminines allemandes U-19 et U-20) et Norio Sasaki (Japon / équipe nationale féminine japonaise) pour le titre d'entraîneur de l'année Fifa pour le football féminin.

James Golden Eloué

CAN 2015

Les Diables rouges connaîtront leurs adversaires aujourd'hui

On connaîtra ce mercredi en Guinée Equatoriale, la composition des quatre groupes de la phase finale de la 30^e Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football qui se disputera du 17 janvier au 8 février 2015 à l'issue du tirage au sort.

Les 16 équipes qualifiées récemment pour la phase finales ont été réparties dans quatre chapeaux de quatre, non seulement en fonction du classement établi par la Confédération africaine de football (CAF) sur la base de leurs performances respectives depuis 2010, mais aussi sur les résultats obtenus lors des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA 2014 que le Brésil avait abrité. Le Congo est logé dans le quatrième

chapeau en compagnie de la République démocratique du Congo, du Sénégal et la Guinée-Conakry pour leurs performances irrégulières lors de ces dernières années. Ils ne sont donc pas les favoris de cette nouvelle CAN. Le chapeau 1 comprend la Guinée Equatoriale, Ghana, Côte d'Ivoire et Zambie. Le Burkina Faso, le Mali, la Tunisie et l'Algérie partagent le chapeau 2. Le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, le Cameroun, et le Gabon sont dans le troisième chapeau.

Dans la répartition des groupes, la Guinée Equatoriale en tant que pays hôte sera logiquement tête de série du groupe A. La première partie du tirage ne servira qu'à placer les autres têtes de série notamment, le Ghana, la Côte

d'Ivoire et la Zambie dans leurs groupes respectifs. « Les boules contenant les noms des pays seront placés dans un pot et celles contenant les indices B1, C1, D1 dans un autre », précise le site officiel de la CAF. Après la tête de série, le tour reviendra aux équipes logées dans le chapeau 4 dans lequel se trouve le Congo. La première équipe qui sera tirée sera placée à la quatrième position du groupe A, la deuxième, à la quatrième position du groupe B, la troisième à la quatrième position du groupe C et la dernière à la quatrième position du groupe D. La même procédure sera respectée jusqu'à la composition des quatre groupes.

J.G.E.

9^E ÉDITION DE LA COUPE DE LA CEMAC

Bonne entame de la compétition pour les Diables rouges

La sélection congolaise des Diables rouges l'a emporté lundi dernier sur un score de 2-1 sur les Panthères du Gabon et est bien partie pour disputer sa troisième demi-finales d'affilée.

Les Congolais n'ont pas manqué le coche le 1er décembre à Malabo en Guinée Equatoriale lorsqu'ils affrontaient les Panthères du Gabon dans le cadre de la première journée du groupe B de cette compétition sous-régionale. Grâce à ce score les Congolais sont parvenus à prendre leur revanche sur l'équipe tenante du titre qui les avait éliminés en demi-finales de la 8e édition sur un score de zéro but contre un après prolongation. Mais la bataille s'annonçait très

rude pour ces Diables rouges qui manquent de compétition. Pour preuve, ils encaissent un but sur coup franc à la 13e minute avant de faire preuve d'une bonne réaction dans la demi-heure de jeu de la première partie pour inscrire coup sur coup deux buts en l'espace de deux minutes. Kader Bidimbou à l'origine et à la conclusion de l'action remet les deux équipes à égalité à la 35e minute. A peine le temps de s'en remettre la défense gabonaise se fait punir après une erreur de l'un des joueurs, lequel met le ballon en corner alors que son équipe n'était plus en danger. La sanction est sévère. En effet, sur un corner bien tiré par Hardy Binguila, Antoni Mavougou bat le

portier gabonais à la 37e minute. Le score n'a plus évolué jusqu'au terme du temps réglementaire. Vainqueur du Gabon, le Congo qui a inscrit cette compétition sous le signe de la préparation de la CAN U-20 au Sénégal, devra confirmer sa bonne prestation ce jeudi contre le Tchad dans le cadre de la deuxième journée pour terminer en tête du groupe A. Un match nul lui sera suffisant pour une qualification pour les demi-finales. Notons que ce mercredi, la Guinée Equatoriale, vainqueur de la République centrafricaine, 4-0 affrontera le Cameroun dans le cadre de la deuxième journée du groupe A.

J.G.E.